Nations Unies S/2020/1103



Conseil de sécurité

Distr. générale 11 novembre 2020

Français

Original : anglais

Lettre datée du 10 novembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé de S. E. M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de l'Allemagne, de l'Indonésie – en son nom et au nom du Viet Nam – , du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique, à l'occasion de la visioconférence consacrée à « La situation en Bosnie-Herzégovine », convoquée le jeudi 5 novembre 2020. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Serbie, ainsi que par le Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Conformément à la procédure définie dans la lettre datée du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison de la situation extraordinaire créée par la maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité (Signé) Inga Rhonda **King**



Annexe I

Exposé de M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine

C'est un honneur pour moi de m'adresser une fois de plus au Conseil de sécurité. Je déplore seulement que nous devions encore nous réunir à distance en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). J'espère sincèrement que tout le monde ici se porte bien, de même que tous les citoyens des pays représentés. Sachant que le Conseil a tant de questions à traiter, je suis reconnaissant à toutes les personnes ici présentes d'être toujours aptes et disposées à prendre le temps de se consacrer à un débat sur la Bosnie-Herzégovine, où la situation reste préoccupante. Je souhaite que nous puissions nous réunir à nouveau en présentiel au printemps prochain.

Les membres auront lu mon rapport au Conseil (S/2020/1052, annexe), dans lequel j'aborde les problèmes auxquels la Bosnie-Herzégovine continue de se heurter, et dont j'estime qu'ils demandent toujours l'attention constante et un appui encore renforcé de cet organe et de la communauté internationale.

Ce mois-ci, nous célébrerons le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton, qui a permis 25 ans de paix en Bosnie-Herzégovine. Quand on y repense, Dayton a été un énorme succès, dans la mesure où il a effectivement apporté la paix dans le pays, et son résultat est d'autant plus impressionnant au vu des divers différends internationaux qui demeurent sans solution depuis des décennies, comme au Moyen-Orient, dans le Caucase et ailleurs.

Il apparaît toutefois que l'Accord de Dayton, bien qu'il constitue aussi un cadre solide pour le développement futur de la Bosnie-Herzégovine, a apporté une paix imparfaite. Après que 100 000 personnes eurent été tuées en Bosnie-Herzégovine, la priorité des pères de Dayton était – et à juste titre – de mettre fin au bain de sang et de produire un accord qui donne à terme la possibilité de mener des réformes allant dans le sens de l'édification de l'État.

Il est indéniable que des progrès notables ont été accomplis en Bosnie-Herzégovine durant la première décennie qui a suivi Dayton, avec l'aide de certains responsables politiques, comme M. Dodik. Les symboles d'État ont été adoptés et une nouvelle monnaie commune, un passeport, un drapeau, un hymne, des plaques d'immatriculation et même une ligue nationale de football ont été créés, afin de permettre la liberté de circulation. En outre, on a amélioré le système fiscal, mis en œuvre des réformes de la justice et établi des forces armées conjointes dans un pays où, auparavant, trois armées se faisaient la guerre. Ce ne sont là que quelques exemples parmi beaucoup d'autres changements.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage et adresser mes remerciements à mes prédécesseurs pour leur action dévouée en Bosnie-Herzégovine : Carl Bildt, Carlos Westendorp y Cabeza, Wolfgang Petritsch, feu Lord Ashdown, Miroslav Lajčák et Christian Schwarz-Schilling, qui aura bientôt 90 ans.

Malheureusement, la communauté internationale a commis une grave erreur conceptuelle dans l'application de l'Accord de Dayton : nous avons investi trop tôt notre confiance dans certains responsables politiques, qui se sont servis de notre bonne volonté pour revigorer des politiques nationalistes et porteuses de division, en particulier depuis 2006.

Le manque de progrès et l'absence de réformes véritables sont manifestes. Le blocage des institutions au niveau de l'État et plus récemment au niveau de la Fédération est devenu quelque chose de normal en Bosnie-Herzégovine. Il en va de

même de la discrimination systémique à l'égard de ce qu'on appelle « les autres » – les citoyens qui ne se déclarent pas membres de l'un des peuples constitutifs. Je parle de cela parce qu'il y a des responsables politiques qui ne sont vraiment pas prêts à combattre cette discrimination honteuse qui touche environ 10 % des citoyens.

Il est également très préoccupant que, 25 ans après la signature de l'Accord de paix de Dayton, des responsables politiques bosniens ignorent encore les valeurs européennes fondamentales. Le Tribunal militaire international de Nuremberg, créé il y a 75 ans, a rétabli le sens du bien et du mal en Europe et permis de réconcilier certains pays avec eux-mêmes, dont mon pays natal, l'Autriche. Les procès de Nuremberg ont permis de juger les individus ayant commis des crimes terribles pendant la Deuxième Guerre mondiale, y compris durant la Shoah, le crime le plus odieux d'entre tous, et de condamner les criminels de guerre nazis à demeurer pour toujours du mauvais côté de l'histoire.

On a tenté de faire la même chose par l'intermédiaire du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), établi par cet organe même en 1993. Néanmoins, certains responsables politiques bosniens n'ont pas compris la leçon historique de Nuremberg et sont totalement passés à côté du sens du TPIY et de ses travaux.

Il n'y pas de culpabilité collective pour les crimes de guerre ; il n'y a pas de mauvaises nations, il n'y a que la responsabilité individuelle. Cependant, le principal enseignement tient dans le fait que ceux qui choisissent d'ignorer ou de réécrire l'histoire au lieu d'accepter la vérité ne sauraient avoir d'avenir stable et prospère. Comme le Ministre allemand des affaires étrangères, Heiko Maas, l'a dit dans un discours qui fera date il y a seulement quelques jours, le 28 octobre, « ceux qui glorifient des criminels de guerre n'ont pas leur place dans l'Union européenne ».

Le dernier exemple en date de glorification d'un criminel de guerre a eu lieu quand le Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, Milorad Dodik, a demandé, le 16 septembre, que la présidence honore le criminel de guerre condamné Momčilo Krajišnik, décédé la veille, et lui rende hommage en observant une minute de silence. Il y a quelque temps, M. Dodik a inauguré un dortoir d'étudiants à Pale, près de Sarajevo, portant le nom de Radovan Karadžić, en l'honneur du criminel de guerre que le TPIY a condamné à la prison à vie. De même, à sa libération, Dario Kordić, qui a purgé une peine d'emprisonnement de 12 ans pour crimes de guerre, a reçu un accueil chaleureux de la part d'un parti politique et une église catholique lui a fait l'honneur d'une messe de gratitude.

J'ai déjà fait rapport au Conseil de sécurité sur la glorification de criminels de guerre, mais le 11 juillet j'ai répété mon appel au sujet de Srebrenica, où plus de 8 000 garçons et hommes ont été tués et enterrés. J'exhorte M. Dodik à retirer la plaque commémorative et à renommer le dortoir d'étudiants dédié à Radovan Karadžić. Il s'agit d'un dortoir où les générations futures vivront et grandiront. Je réitère cet appel aujourd'hui. Si M. Dodik n'y donne pas suite avant la prochaine réunion du Conseil de sécurité en mai, il devrait être interdit de séjour dans tous les pays de l'Union européenne et, en définitive, dans tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Comme le Ministre allemand des affaires étrangères l'a dit, ceux qui glorifient des criminels de guerre n'ont pas leur place dans l'Europe civilisée. Il n'y a pas de place pour ceux qui ne partagent pas les valeurs européennes. C'est pourquoi nous avons besoin d'une loi sur le déni de génocide, semblable à la loi sur la négation de la Shoah. L'importance des valeurs partagées a récemment été confirmée de nouveau lors du sommet de l'Union européenne à Zagreb.

Vingt-cinq ans après Dayton, le processus de réconciliation ne devrait plus être sujet à débat, mais en réalité, pour certains responsables politiques, il n'a même pas vraiment commencé. À bien des égards, ceux qui devraient diriger ce processus

20-14976 3/**40**

ont à présent des vues encore plus divergentes que pendant la guerre. Il s'ensuit l'absence d'une vision commune pour le pays, de même qu'un manque de confiance et de dialogue pour aller de l'avant.

À ce propos, je tiens à signaler l'adoption en septembre, par le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine, de la Stratégie nationale révisée de poursuite des faits de crimes de guerre, en vertu de laquelle la priorité doit être donnée aux crimes de guerre les plus graves pour que les procès y afférents soient achevés d'ici à 2023. La précédente stratégie nationale de traitement des crimes de guerre, adoptée en 2008, prévoyait le jugement des cas les plus complexes à l'échéance de 2015, mais elle n'a jamais été pleinement mise en œuvre. Le succès de la nouvelle Stratégie dépendra en fin de compte de la coordination, de la coopération et de la discipline des institutions judiciaires en Bosnie-Herzégovine. J'ai bon espoir que ce sera une réussite.

Toutefois, en toute franchise, nous avons besoin, d'abord et avant tout, d'action. Les mots sur papier doivent se traduire en processus et en décisions judiciaires dès que possible. J'aimerais être en mesure d'indiquer aujourd'hui que toutes les parties en Bosnie-Herzégovine ont le regard tourné vers l'avenir et se concentrent sur les questions importantes afin d'améliorer la vie des citoyens, mais je ne peux pas dire que tel est toujours le cas. Comme le Conseil le sait, le pays tiendra des élections locales dans 10 jours et, dans certains cas, au lieu de campagnes porteuses d'espoir et d'ambition, je m'inquiète d'entendre plutôt les habituels discours porteurs de division.

Tout récemment, M. Dodik, qui est le membre serbe de la présidence de la Bosnie-Herzégovine et le chef du principal parti serbe, le Parti social démocrate indépendant (SNSD), a affirmé que la Bosnie-Herzégovine était le « mauvais pays ». Alors, bien sûr que c'est le mauvais pays, quand on rejette tout, quand on ne fait aucun effort pour le réparer ensemble et quand on parle sans cesse de l'abandonner. Avant cela, M. Dodik a brandi la menace que les Serbes et les Croates allaient présenter leur plan sur la manière dont la Bosnie-Herzégovine devrait fonctionner et que, s'il n'était pas accepté, ils se dissociraient du pays.

Pour être clair, M. Dodik évoque la sécession de la Republika Srpska de la Bosnie-Herzégovine – une fois de plus. Inutile de dire qu'il existe déjà un plan quant à la manière dont la Bosnie-Herzégovine devrait fonctionner : il s'appelle l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine. Celui-ci ne prévoit pas la possibilité de faire sécession, ni celle de ne retenir de l'Accord de Dayton que les dispositions qui conviennent aux uns ou aux autres. De telles déclarations sont irresponsables, sans fondement et témoignent d'un manque de leadership. En outre, elles sont faites au mépris total du bien-être et de la prospérité des citoyens, ainsi que de la paix et de la stabilité dans la région.

Au vu de tels discours, je félicite et remercie le Conseil d'avoir reconduit le mandat de l'opération militaire EUFOR Althea dirigée par l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, afin qu'elle continue de remplir sa mission de paix et de stabilisation conformément au volet militaire de l'Accord de paix de Dayton. La présence de l'EUFOR Althea reste nécessaire.

Ainsi que je l'ai indiqué, la Bosnie-Herzégovine est en pleine campagne pour les élections locales du 15 novembre, et je veux exprimer ma gratitude et mon soutien à la Commission électorale centrale de la Bosnie-Herzégovine, qui s'emploie à organiser ces élections dans des circonstances exceptionnelles et en se heurtant constamment à des pressions et à des critiques, en particulier de la part du parti de la Republika Srpska dirigé par M. Dodik, le SNSD, et de l'Union démocratique croate de Bosnie-Herzégovine (HDZ Bosnie-Herzégovine) de la Fédération, dirigée par Dragan Čović.

Les membres de la Commission électorale centrale font preuve d'une grande détermination pour lutter contre les discours de haine et examiner avec sérieux les nombreuses allégations de fraude électorale, notamment en ce qui concerne l'inscription apparemment frauduleuse de votants se trouvant hors du pays. J'engage vivement les services de police et les institutions judiciaires de la Bosnie-Herzégovine à appuyer la Commission électorale centrale dans les enquêtes et les poursuites concernant toutes les affaires de ce genre.

La Commission électorale centrale se prépare aussi pour les élections locales du 20 décembre à Mostar – les premières dans cette ville depuis 2008. Elles auront lieu grâce à l'accord signé à cet effet le 17 juin entre le Président de l'HDZ Bosnie-Herzégovine, Dragan Čović, et le Président du Parti de l'action démocratique, à majorité bosniaque, Bakir Izetbegović. Cet accord n'aurait pas été possible sans la mobilisation de la communauté internationale, en particulier le Représentant spécial de l'Union européenne Johann Sattler et l'Ambassadeur des États-Unis Eric Nelson.

Cependant, comme je l'ai souligné dans mon rapport, M. Čović et M. Izetbegović sont depuis lors en désaccord sur un second accord, également signé le 17 juin à Mostar, qui prévoit de réformer la loi électorale bosnienne, parce qu'ils interprètent de manière radicalement opposée ce sur quoi ils se sont effectivement entendus. Depuis peu, ils sont aussi en pleine impasse au sujet de la nomination du nouveau gouvernement de la Fédération, que l'on attend toujours plus de deux ans après les élections générales de 2018, et de la nomination de juges à la Cour constitutionnelle fédérale, qui est en suspens depuis plus d'un an et rend inopérante la formation de la Cour chargée de l'intérêt national vital. Je me dois de souligner que, sur les deux questions, le camp de l'HDZ Bosnie-Herzégovine est le principal responsable des blocages.

Malgré ces désaccords, après 12 ans sans élections, la ville de Mostar doit impérativement tenir les élections comme prévu, le 20 décembre.

J'ajouterai par ailleurs que la nomination du nouveau gouvernement fédéral, qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps, doit se faire dans les meilleurs délais. La tenue d'élections n'a pas de sens si les résultats ne sont pas suivis d'effet. Il en va de même pour la nomination des gouvernements locaux dans l'Herzégovine-Neretva et le canton 10. D'autres dysfonctionnements de la Fédération sont décrits de manière exhaustive dans mon rapport au Conseil de sécurité.

Parmi les problèmes abordés dans mon rapport, je tiens à insister sur la nécessité pour la Bosnie-Herzégovine de renforcer considérablement l'état de droit et d'intensifier nettement la lutte contre la corruption. L'état de droit demeure la pierre angulaire de toute démocratie fonctionnelle.

Je rappelle à tout le monde que la Bosnie-Herzégovine continue de subir une fuite des cerveaux massive, avec de jeunes gens talentueux qui décident de quitter le pays et de bâtir leur avenir ailleurs. Nombre de sondages montrent que la principale raison pour laquelle les gens partent ce n'est pas le manque de possibilités économiques, mais plutôt la faiblesse de l'état de droit. Les juridictions rendent des décisions contraignantes qui ne sont pas appliquées pendant des années et la corruption, pourtant flagrante, reste impunie. Certaines enquêtes d'opinion suggèrent que 74 % des citoyens ne sont pas satisfaits de la situation qui a cours dans la justice. Ces chiffres confirment ce que nous disons tous les jours, à savoir qu'il faut des réformes profondes, radicales et rapides du secteur judiciaire en Bosnie-Herzégovine.

À cet égard, je rappelle que l'affaire concernant le jeune étudiant assassiné de Banja Luka, David Dragičević, l'affaire concernant Dženan Memić et l'affaire concernant les deux policiers tués à Sarajevo n'ont toujours pas été élucidées. Ces

20-14976 5/**40**

affaires ont en commun le fait que, plus de deux ans après, les enquêtes sont toujours au point mort. Qu'est-ce que les citoyens doivent penser, si même le meurtre de policiers ne peut pas être élucidé?

Le Conseil sera peut-être intéressé de savoir que la Ministre autrichienne de la justice, Alma Zadić, est à l'origine une fillette réfugiée de Bosnie-Herzégovine, très douée, travailleuse, qui a étudié à l'Università Cattolica del Sacro Cuore de Piacenza, à l'Université Columbia et à l'Université de Vienne.

Je voudrais aussi souligner que, malgré les appels répétés des membres du Conseil pour que les autorités de la Bosnie-Herzégovine mettent en œuvre le programme « 5 plus 2 » — les cinq objectifs à atteindre et les deux conditions à remplir avant la fermeture du Bureau du Haut-Représentant et la fin de mon mandat — , malheureusement, il y a eu peu de progrès en dehors de l'adoption de la Stratégie nationale révisée de poursuite des faits de crimes de guerre.

En fait, je constate un engagement très limité en faveur de la mise en oeuvre du programme « 5 plus 2 », en particulier de la part des responsables politiques qui plaident pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant. Ils devraient trouver un accord permettant l'enregistrement des biens de l'État et des biens immobiliers pouvant servir à la défense, qui sont clairement identifiés. Il leur faut également avancer dans le sens, et non s'écarter, de la réalisation de la deuxième condition : l'évaluation positive de la situation en Bosnie-Herzégovine, dans le plein respect de l'Accord de paix de Dayton.

Même aujourd'hui, je peux affirmer que je ne fonderai pas mon évaluation de la satisfaction de la seconde condition sur l'emploi de discours négatifs et antiétatiques. J'évaluerai au contraire l'attachement des autorités bosniennes à l'application pleine et effective de l'Accord de Dayton et tiendrai compte à cet égard des mesures concrètes prises par certains responsables politiques pour fragiliser l'État et la Fédération.

Il est dans notre intérêt à tous de laisser derrière nous une stabilité durable et irréversible en Bosnie-Herzégovine, ce qui ne peut être accompli qu'à la faveur d'un engagement durable et véritable à donner suite à l'Accord de paix de Dayton, y compris la Constitution de la Bosnie-Herzégovine.

Tant que nous n'y serons pas parvenus, la communauté internationale doit mettre à profit tous les instruments disponibles pour contrer les menaces potentielles à la stabilité à long terme en Bosnie-Herzégovine, notamment par l'intermédiaire de mandats exécutifs, des juges internationaux de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine et des mécanismes internationaux de Brčko.

Le 31 octobre a marqué le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000), que les autorités bosniennes ont célébré en novembre. Je les invite instamment à mettre en œuvre le troisième plan d'action national sur l'application de la résolution 1325 (2000), pour la période 2018-2022, dans le but avant tout d'accroître concrétement le rôle des femmes dans le rétablissement de la confiance et la direction politique. Alors que les femmes sont essentielles pour assurer la stabilité socioéconomique dans le pays, elles sont néanmoins marginalisées dans la prise de décisions.

Il nous faut étudier toutes les possibilités à notre disposition pour aider la Bosnie-Herzégovine à devenir un État stable, pacifique et prospère qui fonctionne correctement et réponde aux besoins et aux intérêts de tous ses peuples – un État qui soit pleinement intégré à l'Union européenne et aux autres structures euro-atlantiques. Je suis convaincu que c'est également ce que veulent les citoyens de la Bosnie-Herzégovine. Pour atteindre cet objectif, la communauté internationale devra se montrer plus ambitieuse, et les dirigeants du pays faire preuve de plus de sérieux.

Par le passé, la communauté internationale a eu recours à un interventionnisme robuste et en même temps à des approches où elle laissait l'appropriation locale agir. Compte tenu de la réalité sur le terrain, il est peut-être temps de repenser notre manière d'envisager les choses. Finissons le travail qui reste à accomplir, faisons front commun et tournons la page, dans notre engagement, afin d'ouvrir un nouveau chapitre. L'enjeu n'est pas que nous soyons satisfaits ; ce dont il est question, c'est des citoyens de la Bosnie-Herzégovine, qui méritent mieux et qui nous font encore confiance.

Depuis 500 ans, la Bosnie-Herzégovine est un pays qui compte quatre grandes religions – l'islam, le catholicisme, le christianisme orthodoxe et le judaïsme. C'était une petite Europe avant l'heure, avec quatre religions et 16 minorités qui ont vécu ensemble pendant des centaines d'années. Parmi les gens ordinaires, il y a de nombreux Nelson Mandela en Bosnie-Herzégovine.

Tout récemment, à Jajce, dans le canton de Bosnie-Centrale, un imam a assisté à la première messe d'un prêtre catholique nouvellement ordonné. C'est également à Jajce que des jeunes ont protesté contre la division de leur lycée, qui aurait abouti à la création de deux établissements sous le même toit, l'un croate et l'autre bosniaque. Ces jeunes ont eu gain de cause et se sont vu décerner le prestigieux Prix Max van der Stoel pour leur courage et leur position fondée sur les principes, qui leur a été remis par Stephanus Blok, le Ministre hollandais des affaires étrangères, en présence du Premier Vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans.

C'est pourquoi je crois fermement qu'avec la communauté internationale pour partenaire cette ancienne Bosnie-Herzégovine, riche de valeurs, peut être recréée et revigorée.

20-14976 **7/40**

Annexe II

Déclaration de M^{me} Karen Van Vlierberge, Représentante permanente adjointe de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original: français]

La Belgique s'aligne sur la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne (annexe XVIII).

Je remercie le Haut-Représentant, M. Valentin Inzko, pour son exposé. Nous apprécions particulièrement le travail qu'il effectue sur place dans un environnement complexe.

Nous nous félicitons de l'unanimité au sein de ce Conseil qui a mené à la reconduction pour un an de l'opération EUFOR Althea. Cette mission contribue à la viabilité de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays unique, uni, souverain et multicommunautaire et à la stabilisation de la région. La Belgique continuera à lui apporter son plein soutien en tant que membre de l'Union européenne.

Vingt-cinq ans après la signature des Accords de Dayton, la Bosnie-Herzégovine a émergé comme un État indépendant sur la voie de l'intégration euro-atlantique. Toutefois, ce n'est qu'en réalisant toutes les réformes nécessaires qu'elle pourra concrétiser son aspiration d'un jour devenir membre de l'Union européenne. Le renforcement de l'état de droit et la lutte contre la corruption doivent être au cœur de ces efforts. Nous appelons la Bosnie-Herzégovine à adopter les réformes nécessaires afin de renforcer la justice et l'indépendance du pouvoir judiciaire, y compris au sein du Haut Conseil de la magistrature.

En vue des élections communales qui sont prévues pour le 15 novembre 2020, nous appelons tous les acteurs politiques à s'abstenir de toute rhétorique provocatrice pendant la période électorale. Nous saluons l'accord sur la tenue des élections municipales à Mostar le 20 décembre 2020. Ceci permettrait enfin aux habitants de Mostar d'exercer leur droit de vote après un hiatus de 12 ans.

Nous soulignons que toute réforme électorale doit être inclusive et conforme aux normes européennes. À cet égard, nous appelons également à garantir l'égalité et la non-discrimination des citoyens et à pleinement mettre en œuvre les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, y compris l'arrêt dans l'affaire Sejdić-Finci et les arrêts connexes. Il est également indispensable de mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l' Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Vingt-cinq ans après le génocide de Srebrenica, la négation du génocide et des crimes de guerre, ainsi que la glorification des criminels de guerre se poursuivent. Qu'il me soit permis d'être claire : il ne peut pas y avoir de place pour la négation du génocide et des crimes des guerres. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux et la Cour internationale de Justice ont jugé que les atrocités commises à Srebrenica il y a 25 ans constituaient un crime de génocide. Le déni continu ne fait que saper tous les efforts de réconciliation et ajoute inutilement à la douleur des survivants. Cela est inacceptable et doit cesser, en Bosnie-Herzégovine comme ailleurs.

Nous saluons l'adoption de la stratégie révisée sur les crimes de guerre. Il est important que celle-ci soit réellement et promptement mise en œuvre. Nous encourageons en outre l'adoption d'une loi pénalisant la négation du génocide et des crimes de guerre reconnus comme tels par la justice internationale.

Une véritable réconciliation n'est possible que si des mesures concrètes sont prises pour lutter contre l'impunité en assurant la poursuite effective des criminels de guerre et en faisant la lumière sur le sort des victimes.

Les victimes et les survivants doivent être au centre de ces efforts : leurs droits doivent être garantis ainsi que leur participation significative aux efforts de réconciliation. Les survivants méritent la vérité, la justice et des réparations pour les crimes commis contre les membres de leur famille. Certes, le chemin de la réconciliation est long, mais il est le seul moyen de parvenir à une paix durable.

20-14976 **9/40**

Annexe III

Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois]

Je remercie le Haut-Représentant Inzko pour son exposé.

L'année 2020 marque le vingt-cinquième anniversaire de la signature de l'Accord de paix de Dayton. Au cours des 25 années écoulées, la situation en Bosnie-Herzégovine est restée globalement pacifique et stable. Nous espérons que toutes les parties dans le pays saisiront l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire pourréaffirmer leur engagement à mettre en œuvre l'Accord de paix de Dayton, accroître la confiance mutuelle, bâtir un consensus, maintenir l'unité, renforcer la coopération et continuer de promouvoir le processus de paix et de réconciliation nationale.

La Chine respecte le choix du peuple bosnien concernant l'avenir de son pays et soutient la coexistence harmonieuse et le développement commun de tous les groupes ethniques de Bosnie-Herzégovine. Le pays procèdera à des élections locales le 15 novembre et, en décembre, Mostar tiendra ses premières élections depuis 2008. Ces élections revêtent une grande importance pour la consolidation du processus de paix en Bosnie-Herzégovine. Nous espérons que toutes les parties feront leur part, persisteront à régler les questions en suspens par le dialogue et la concertation et s'attacheront ensemble à préparer les élections.

Au vu des graves difficultés causées par l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19), toutes les parties en Bosnie-Herzégovine devraient faire primer les intérêts nationaux, renforcer l'unité et la coopération, promouvoir l'élaboration de mécanismes et de systèmes nationaux, améliorer l'efficacité de la prise de décisions et les capacités en la matière, accroître les investissements dans les infrastructures médicales et de santé et favoriser le relèvement et le développement socioéconomiques afin de créer un climat propice à la coexistence pacifique de tous les groupes ethniques.

Le maintien de la paix, de la stabilité et du développement en Bosnie-Herzégovine est dans l'intérêt commun de la communauté internationale et des pays de la région. La communauté internationale devrait adopter une attitude juste, équilibrée et prudente sur la question de la Bosnie-Herzégovine afin d'aider le pays à promouvoir le processus de paix et de réconciliation conformément à la Constitution et à améliorer son aptitude à garantir lui-même son développement et sa sécurité nationale. Nous espérons que les hauts représentants s'acquitteront de leurs tâches dans le strict respect de leurs mandats, conserveront une position objective et neutre, entretiendront le dialogue et la coopération avec toutes les parties en Bosnie-Herzégovine dans un esprit constructif et encourageront la mise en œuvre de l'Accord de Dayton. La Chine espère aussi que la force multinationale de stabilisation dirigée par l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine renforcera sa communication et sa coordination avec toutes les parties concernées et jouera un rôle positif dans le maintien de la sécurité et de la stabilité.

Depuis longtemps, le processus de paix et de réconciliation en Bosnie-Herzégovine bénéficie de l'attention et du soutien constants de la communauté internationale et reçoit une aide considérable de la part d'autres pays. Nous espérons que la Bosnie-Herzégovine appliquera strictement les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies dans ses relations extérieures, gèrera les questions pertinentes de façon équilibrée et avec précaution, respectera la souveraineté des autres pays et s'abstiendra de toute ingérence dans les affaires intérieures d'un autre État quel qu'il soit.

La Chine est disposée à collaborer avec la communauté internationale pour continuer de contribuer à l'instauration durable de la paix, de la stabilité et du développement en Bosnie-Herzégovine.

Annexe IV

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original: espagnol]

Nous remercions M. Valentin Inzko de son rapport (S/2020/1052, annexe).

Nous tenons en premier lieu à féliciter la Commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine qui, en dépit des contraintes imposées par la pandémie, réussit à préparer les élections à venir. À cet égard, nous nous réjouissons à l'idée que, le 20 décembre, des élections locales pourront se tenir à Mostar, pour la première fois en 12 ans.

Toutefois, nous sommes préoccupés par le fait que les résultats des élections générales de 2018 n'aient pas encore été totalement suivis d'effet et que, faute de consensus politique, la nomination d'un nouveau gouvernement pour la Fédération et pour deux cantons soit toujours en suspens, tandis que la nomination des juges qui doivent venir compléter l'équipe de la Cour constitutionnelle de la Fédération continue d'être bloquée. Nous estimons qu'il faut reprendre les pourparlers pour régler les questions pendantes et progresser dans la réalisation des cinq objectifs et des deux conditions pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant.

En gage de bonne volonté politique, il convient de considérer comme des questions urgentes les décisions rendues il y a un certain temps déjà par la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine et qui sont toujours non appliquées, ainsi que les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et du Groupe d'États contre la corruption.

Nous accueillons avec satisfaction les informations selon lesquelles la Bosnie-Herzégovine pourrait bénéficier du train de mesures d'élargissement et d'investissement de l'Union européenne dans les Balkans occidentaux pour 2020. Sur ce point, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Haut-Représentant aux dirigeants politiques pour qu'ils facilitent la promulgation de réformes qui ouvrent la voie à des progrès sur la question de l'adhésion à l'Union européenne.

La République dominicaine profite de l'occasion pour s'associer à la commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la signature de l'Accord de paix de Dayton, et nous invitons les dirigeants politiques de la Bosnie-Herzégovine, dans ses deux entités – la Republika Srpska et la Fédération – et à tous les niveaux de la société, à réfléchir aux difficultés rencontrées, aux réalisations obtenues et aux objectifs à atteindre après deux décennies et demie à transformer le sombre paysage d'un conflit en promesses de paix et de coexistence en tant que nation.

Il est temps à présent d'en finir avec les discours porteurs de division. Ces 25 ans de transition vers la consolidation de la paix sont célébrés sur fond de crise sanitaire mondiale qui demande de la souplesse et de l'unité de la part des dirigeants politiques et requiert que l'on encourage la tolérance, l'institutionnalisme et le respect de la Constitution.

Étant donné que ce sera notre dernière intervention sur ce sujet important en tant que membres du Conseil, nous invitons les dirigeants politiques de la Bosnie-Herzégovine à saisir cette occasion pour nouer ensemble une alliance stratégique à l'appui des institutions publiques du pays et de la consolidation d'un état de droit solide. Nous leur suggérons de faire front commun et de se concentrer sur la nécessité de surmonter les obstacles qui les empêchent de parvenir à une stabilité complète et

20-14976 **11/40**

à un développement durable. Pour ce faire, ils doivent être guidés par les principes que sont l'inclusion, l'unité dans la diversité ethnique et religieuse, la responsabilité, l'accès à la justice, l'autonomisation des jeunes et des femmes, la sécurité des citoyens et la lutte pour la réduction de la pauvreté.

Nous réaffirmons notre reconnaissance de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine, tout en nous réjouissant de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2549 (2020), qui proroge le mandat de la force de maintien de la paix dirigée par l'Union européenne, l'Opération Althea.

Pour terminer, nous réitérons notre appel à soutenir le Bureau du Haut-Représentant et à bâtir une Bosnie-Herzégovine qui soit le produit d'un consensus et de la maturité démocratique, avec pour seul objectif de répondre aux attentes de bien-être d'un peuple qui célèbre avec espoir 25 ans d'engagement en faveur de la paix.

Annexe V

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier le Haut-Représentant Valentin Inzko pour son vingt-quatrième rapport au Secrétaire général (S/2020/1052, annexe) depuis qu'il a pris ses fonctions en 2009. Nous saluons son travail, d'autant plus louable quand on sait qu'il continue à assumer pratiquement la totalité des tâches, bien que la taille de son équipe et son budget aient considérablement diminué ces dernières années. L'Estonie tient à dire officiellement son plein soutien à un Bureau du Haut-Représentant qui soit robuste et efficace, condition nécessaire pour qu'il puisse s'acquitter des responsabilités prévues dans son mandat.

Par ailleurs, nous nous rallions à la déclaration présentée par l'Union européenne (annexe XVIII). L'Opération Althea dirigée par l'Union européenne contribue grandement aux efforts déployés par le pays pour maintenir un climat de sûreté et de sécurité, et nous appuyons sans réserve la poursuite de son mandat exécutif.

Il est préoccupant que les autorités de la Republika Srpska continuent de tenir des discours porteurs de division et agissent fréquemment d'une manière qui va à l'encontre de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et même de la Constitution du pays. Tous les partis politiques de Bosnie-Herzégovine devraient s'abstenir de toute action ou politique susceptible de déstabiliser le pays. Il est grand temps de mettre les divergences de côté et de se concentrer sur l'unité requise face aux défis communs.

Comme le Haut-Représentant nous l'apprend dans son dernier rapport (S/2020/1052, annexe), l'économie de la Bosnie-Herzégovine a été perturbée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), dont les effets sont graves et risquent d'être durables. L'Estonie appuie fermement la solidarité dont l'Union européenne fait preuve à l'égard des Balkans occidentaux et le fait qu'elle ait mobilisé un soutien financier substantiel de 3,3 milliards d'euros pour aider la région à surmonter la crise de la COVID-19. Nous saluons l'action et le concours de tous les autres acteurs qui fournissent une assistance à la Bosnie-Herzégovine pendant la pandémie, notamment le Coordonnateur résident des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement.

En juillet de cette année, nous avons commémoré le vingt-cinquième anniversaire du génocide de Srebrenica. Il est inacceptable de chercher à amoindrir d'une quelconque manière l'ampleur de ce tragique événement historique. Les discours nationalistes et provocateurs qui se propagent, niant les crimes de guerre ou glorifiant les criminels, sont incompatibles avec les visées euro-atlantiques du pays.

Nous nous félicitons de l'adoption de la Stratégie national révisée de poursuite des faits de crimes de guerre par la Bosnie-Herzégovine et encourageons les autorités à la mettre en œuvre. Le bon fonctionnement de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine revêt une importance stratégique vitale pour le pays, et nous apportons tout notre soutien à ses membres, en particulier ses juges internationaux. Nous appelons tous les partis politiques du pays à donner effet aux décisions importantes de la Cour constitutionnelle et de la Cour européenne des droits de l'homme. Nous insistons vivement sur la nécessité pour les autorités bosniennes d'œuvrer au renforcement de l'état de droit, à la lutte contre la corruption et à l'application des décisions judiciaires contraignantes.

Nous espérons que les élections municipales qui doivent se tenir le 15 novembre en Bosnie-Herzégovine seront libres et régulières. Nous nous réjouissons des progrès accomplis ces derniers mois, en particulier l'adoption d'amendements législatifs pour les élections locales à Mostar, qui doivent aboutir à leur organisation le 20 décembre, une première depuis 2008. C'est là une réalisation majeure.

20-14976 **13/40**

L'Estonie est convaincue que l'avenir de la Bosnie-Herzégovine est lié à la perspective euro-atlantique, conformément aux aspirations légitimes de ses citoyens. Nous soulignons l'importance de poursuivre la mise en œuvre des 14 grandes priorités définies dans l'avis de la Commission européenne sur la demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne.

Pour que le pays aille de l'avant, il faudrait que tous ses dirigeants politiques produisent des résultats concrets et appliquent les réformes fondamentales. À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la signature de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, nous engageons tous les niveaux de gouvernement à travailler dans la solidarité et l'unité.

Annexe VI

Déclaration de M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Tout d'abord, je me rallie à la déclaration d'Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (annexe XVIII).

Je remercie le Haut-Représentant Valentin Inzko de son exposé et de son dévouement à la Bosnie-Herzégovine. Tout au long de son discours, nous avons pu ressentir l'affection qu'il éprouve pour le pays. C'est formidable qu'il ait terminé sur une note positive, citant l'exemple de ces étudiants qui manifestent et luttent contre la division. Malheureusement, dans nombre d'écoles en Bosnie-Herzégovine, les enfants sont répartis en fonction de leur appartenance religieuse et vont à l'école le matin ou l'après-midi en conséquence. S'opposer à cet état de fait est très positif. Cela envoie aussi un message d'espoir.

Dans le même temps, je fais mien le regret que le Haut-Représentant a également exprimé quant au fait que beaucoup de jeunes bien éduqués quittent le pays par frustration. Ils cherchent de meilleurs débouchés. Je suis très heureux qu'il y ait une bonne Ministre de la justice, venue de la Bosnie-Herzégovine, en Autriche, mais ne serait-il pas merveilleux que cette jeune personne soit restée ou retournée en Bosnie-Herzégovine pour se mettre au service de son pays natal ? Quelles sont les raisons de cette fuite — l'insatisfaction, la corruption, un manque de perspectives économiques, les insuffisances de la réforme de la justice ? Il est fort triste d'entendre parler de l'incapacité d'enquêter sur les meurtres que le Haut-Représentant a mentionnés.

Pour en revenir au côté positif, les élections locales du 15 novembre sont une excellente nouvelle, et celles et ceux d'entre nous qui sont allés à Mostar peuvent témoigner de l'importance symbolique de la tenue d'élections dans cette ville centrale et historique. Il est bon que les dirigeants soient d'accord là-dessus, mais nous devons continuer d'agir. Il nous faut en particulier veiller à ce qu'il soit remédié aux irrégularités concernant l'inscription des votants.

La coopération entre les responsables politiques doit se poursuivre au-delà de ces élections. Il faut qu'ils appliquent effectivement les réformes énoncées dans l'avis de la Commission européenne. Le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine a pris l'engagement de se conformer à cet avis. Nous devons nous assurer qu'il tiendra parole.

Nous apprécions le travail de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine. C'est un instrument crucial. Elle a été créée à Dayton par des juges internationaux. L'Allemagne est ravie d'avoir mis un juge très respecté à la disposition de la Cour constitutionnelle. D'un autre côté, nous déplorons les attaques verbales et la diffamation visant la Cour et les juges. Nous estimons que l'autorité de la Cour ne saurait être mise en doute.

En parlant de diffamation, j'ai vraiment été consterné par ce que le Haut-Représentant et d'autres orateurs ont indiqué au sujet des discours incendiaires. Une rhétorique négative et porteuse de division a toujours cours. Les divisions existantes sont parfois encore creusées et font que la réconciliation en Bosnie-Herzégovine est de plus en plus difficile. La glorification des criminels de guerre est quelque chose de terrible. Comme le Haut-Représentant Valentin Inzko l'a dit, baptiser un dortoir du nom d'une personne reconnue coupable de crimes de guerre ou organiser une messe pour un criminel de guerre est une a bomination pure et simple. Je souscris à ce que le Haut-Représentant a suggéré quant à l'adoption par la Bosnie-Herzégovine d'une loi sur le déni de génocide. Dans ce contexte, les indications claires d'une politique étrangère fondée sur des valeurs en Bosnie-Herzégovine, comme nous avons pu le constater à la Troisième Commission, sont encourageantes.

20-14976 **15/40**

J'adhère à ce que M. Inzko a déclaré au sujet de la résolution 1325 (2000). C'est une très bonne chose qu'un plan d'action national soit en cours d'élaboration. Une fois de plus, c'est au fruit que l'on reconnaît l'arbre. Il est inacceptable que les femmes soient marginalisées dans la prise de décisions politiques. On est encore loin des 40 %. Par conséquent, à ce sujet, il faut vraiment faire davantage. La question de savoir s'il vaut mieux adopter une approche volontariste ou au contraire non interventionniste ne sera pas tranchée aujourd'hui. Cependant, je pense que la réponse doit aussi être donnée à la lumière de la glorification des criminels de guerre.

Je terminerai en évoquant un fait dont j'ai eu connaissance ce matin même. M^{me} Mary Lawlor, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains, a demandé au Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine d'enquêter sur une campagne de diffamation et des menaces de mort contre des défenseuses des droits humains qui œuvrent en faveur des droits des réfugiés et des migrants, ajoutant qu'au lieu de criminaliser la migration et les défenseurs et défenseuses des droits humains qui aident les migrants, il devrait plutôt garantir les droits fondamentaux de chacune et de chacun quelle que soit sa nationalité et indépendamment de son statut migratoire. Elle s'est exprimée après une campagne de haine en ligne contre Mme Zehida Bihorac, institutrice et défenseuse des droits humains. Celle-ci travaille dans le nord-ouest du pays, dans le canton d'Una-Sana, à la frontière de la Croatie, État membre de l'Union européenne. Depuis 2018, M^{me} Bihorac apporte une aide humanitaire aux réfugiés, aux migrants et aux demandeurs d'asile. Je voudrais donc en guise de conclusion me faire l'écho de l'appel lancé par la Rapporteuse spéciale au sujet de la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains.

Annexe VII

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration conjointe au nom des deux pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui sont membres du Conseil de sécurité, le Viet Nam et l'Indonésie.

Nous tenons à remercier le Haut-Représentant Valentin Inzko pour son vingt-quatrième rapport (S/2020/1052, annexe) et son exposé très instructif.

Nos deux délégations saluent les efforts déployés en Bosnie-Herzégovine ces six derniers mois, notamment les préparatifs des prochaines élections locales de 2020, et les mesures prises, avec l'appui de la communauté internationale, pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et relancer l'économie.

À l'approche du vingt-cinquième anniversaire de la signature de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, il n'y a malheureusement pas assez d'avancées sur le terrain. Les objectifs à atteindre et les conditions à réunir pour bâtir une société résiliente et unie et pour fermer le Bureau du Haut-Représentant ne sont pas encore réalisés.

Nous notons avec préoccupation les informations communiquées par le Haut-Représentant au sujet du climat politique improductif dans le pays, du renforcement de la dépendance économique et des vulnérabilités de la population. À cet égard, nous souhaitons mettre l'accent sur trois points.

Premièrement, nous souscrivons à l'approche consistant à renforcer l'appropriation locale du processus politique, le développement économique et la coopération régionale, qui sert vraiment les intérêts à long terme du pays et de sa population. Nous soutenons le travail du Haut-Représentant à cet égard et demandons un appui international continu pour la Bosnie-Herzégovine, y compris en termes de renforcement des capacités et de développement du capital humain.

Deuxièmement, nous invitons instamment toutes les parties concernées à faire davantage pour améliorer l'unité nationale au profit de la stabilité et du développement durables. Le Viet Nam et l'Indonésie sont tous deux des pays pluriethniques et multireligieux. En tant que tels, nous connaissons parfaitement la valeur de l'unité et de l'harmonie nationales au bénéfice de tous les citoyens.

L'unité nationale peut être renforcée par des mesures de confiance, la réconciliation nationale, le dialogue et l'état de droit, autant d'éléments qui visent en fin de compte les intérêts du pays et de son peuple. Cette unité peut à son tour aider à la composition et au fonctionnement efficaces du gouvernement à tous les niveaux et à s'occuper de tous les problèmes du moment.

Troisièmement, nous réaffirmons qu'il importe de respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine dans l'application des traités pertinents et des résolutions du Conseil de sécurité.

Pour terminer, je tiens à exprimer à nouveau l'appui de longue date du Viet Nam et de l'Indonésie aux autorités bosniennes dans la recherche d'une solution qui puisse répondre aux besoins de toutes les parties prenantes. Nous avons bon espoir que les autorités et le peuple de la Bosnie-Herzégovine, avec la communauté internationale, trouveront la meilleure solution pour assurer la stabilité et la prospérité du pays.

20-14976 **17/40**

Annexe VIII

Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original: français]

À l'entame de mon propos, qu'il me soit permis de remercier M. Valentin Inzko, Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, pour la qualité de son exposé.

Le climat politique en Bosnie-Herzégovine demeure une source de préoccupation majeure, en partie, du fait des dissensions sur le budget général de l'État et la nomination des membres de la Commission électorale centrale qui ont conduit au report au 15 novembre des élections locales, initialement prévues en octobre. En outre, le manque de budget a considérablement laminé le fonctionnement régulier des institutions et leur capacité à faire face aux besoins urgents découlant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Dans ce contexte, il est nécessaire que les acteurs concernés se conforment aux obligations qui leur incombent en vertu des instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux élections, y compris l'accord du 17 juin dernier relatif à la tenue des élections dans la ville de Mostar.

L'état de droit est primordial pour la stabilité et le progrès démocratiques. À cet effet, nous exhortons les parties à œuvrer pour le renforcement de l'état de droit, notamment à travers l'observation des prescriptions constitutionnelles et légales ainsi que le respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire. Qu'il me soit permis au pssage de saluer les efforts déployés par les acteurs régionaux et internationaux en faveur de l'enracinement de l'état de droit en Bosnie-Herzégovine.

L'Accord-cadre général pour la paix a fait du retour des réfugiés et des personnes déplacées un élément crucial de sa mise en œuvre. Conformément à cet accord, il incombe à toutes les parties de créer les conditions favorables au retour volontaire et à la réintégration des personnes déplacées et des réfugiés.

Malgré les efforts inlassables de la communauté internationale, la mise en œuvre de l'Accord-cadre général pour la paix n'est toujours pas effective.

Pour ce faire, il est important de renoncer aux discours et comportements tendant à remettre en cause la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine et à saper les compétences de ses principales institutions.

La présence de la Mission militaire de l'Union européenne (EUFOR ALTHEA) reste un facteur important pour la sécurité et la stabilité, en témoigne son rôle essentiel pour le maintien d'un environnement sûr et sécurisé.

Pour conclure, ma délégation appelle les parties à un engagement politique constructif et à l'appropriation de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine.

Annexe IX

Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original: russe]

L'année 2020 marque le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, également appelé Accord de Dayton. La Russie, qui est un des garants de cet accord, adhère totalement aux principes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, de l'égalité des trois peuples constitutifs et des deux entités aux pouvoirs élargis. En cette année du vingt-cinquième anniversaire de l'Accord de Dayton, nous appelons nos partenaires du Conseil de sécurité à se prononcer sans ambiguïté en faveur de ces dispositions. Fondamental pour la Bosnie-Herzégovine, le document est toujours resté d'actualité depuis sa signature en 1995. Il prévoit des arrangements administratifs et un équilibre entre les intérêts des trois peuples, tout à fait efficaces quand ils sont dûment mis en œuvre. La volonté de détruire un tel système pourrait avoir des conséquences dangereuses non seulement pour les Balkans mais aussi pour l'Europe entière.

La situation en Bosnie-Herzégovine est parfaitement stable ; elle ne fait peser aucune menace sur la paix et la sécurité internationales ou régionales. Toutefois, les relations interethniques semblent prendre une tournure préoccupante. Le niveau de confiance et la qualité du dialogue politique interne se sont sensiblement dégradés. Cela tient principalement au fait que certains acteurs bosniens aspirent à refaçonner l'architecture de Dayton en vue de rendre l'État plus centralisé et unitaire ; des parties prenantes internationales soutenant même ce processus. Aucun modèle politique imposé de l'extérieur ne doit servir de base pour compromettre l'équilibre entre les intérêts ethniques en Bosnie-Herzégovine, qui est consacré par l'accord de paix. L'ordre en vigueur ne peut être modifié que si les trois peuples et les deux entités s'accordent sur ce changement sans ingérence extérieure.

Les peuples de la Bosnie-Herzégovine déterminent eux-mêmes leur politique en ce qui concerne les affaires intérieures et étrangères. Les autorités locales sont seules responsables de la situation dans le pays, conformément à la notion d'appropriation locale, à laquelle nous supposons que la communauté internationale adhère toujours. Il s'ensuit que toute réforme du droit électoral et du système judiciaire, qui sont des aspects fondamentaux pour la Bosnie-Herzégovine, doit tenir compte des intérêts de tous les peuples du pays.

Nous escomptons que les élections locales à venir, qui se tiendront le 15 novembre et le 20 décembre à Mostar, se dérouleront dans un climat pacifique et dans le plein respect des règles en vigueur. Nous appelons tous les protagonistes, y compris la Commission électorale centrale, à agir de façon responsable et dans l'intérêt de tous les peuples du pays.

Les États de la communauté internationale devraient garder une ouverture d'esprit lorsqu'ils évaluent les faits nouveaux en Bosnie-Herzégovine, et se baser sur la situation réelle au lieu d'envisager les choses à travers le prisme de leurs propres politiques, respecter les aspirations légitimes de tous les peuples de Bosnie-Herzégovine, et s'abstenir d'exercer des pressions sur leurs représentants légitimes. S'agissant du droit international, le recours à des sanctions unilatérales comme outil politique est inacceptable. Nous comptons sur des efforts internationaux constructifs et unis pour promouvoir la réconciliation nationale en Bosnie-Herzégovine.

Nous déplorons que pour la vingt-quatrième fois d'affilée, le rapport du Haut-Représentant Inzko dépeigne une fois de plus un tableau subjectif de la situation en Bosnie-Herzégovine, qui est très éloigné de la réalité. Il est clair

20-14976 **19/40**

que le Haut-Représentant essaie d'imputer toute la responsabilité de l'échec de la réconciliation interethnique aux Serbes et aux Croates de Bosnie. Sans véritable raison apparente, ceux-ci sont décrits comme violant l'Accord de paix de Dayton. Le Haut-Représentant tente d'effrayer la communauté internationale en prédisant un effondrement de la Bosnie-Herzégovine, ignorant la situation qui a vraiment cours sur le terrain. Nous suggérons aux membres du Conseil de sécurité de prendre connaissance d'un autre point de vue qui est présenté dans le rapport du Gouvernement de la Republika Srpska.

Nous demandons une fois encore au Haut-Représentant de s'efforcer à l'avenir d'établir des rapports impartiaux et objectifs et de ne pas interpréter trop largement son mandat, en particulier en ce qui concerne le programme euro-atlantique.

Nous rappelons que la question de la coopération de la Bosnie-Herzégovine avec l'OTAN ne relève pas du Bureau du Haut-Représentant, mais est au contraire, conformément à la répartition des pouvoirs, une prérogative des autorités bosniennes, qui doivent tenir dûment compte de l'opinion des entités et des peuples constitutifs.

Le tableau tendancieux et biaisé que brosse M. Inzko ne fait que nous conforter dans notre conviction qu'il n'est d'aucune utilité de maintenir le mécanisme de protectorat international en Bosnie-Herzégovine, pays souverain et indépendant. Le moment est venu de revoir les objectifs et les conditions à remplir pour la fermeture du Bureau. Nous proposons d'avoir un échange de vues sur le sujet durant la réunion du Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix, prévue les 1er et 2 décembre.

Nous estimons que les doléances du Haut-Représentant à propos de la réduction de l'effectif et des coupes budgétaires imposées à son bureau sont infondées. Le rôle de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine a considérablement évolué et la notion d'appropriation locale n'implique pas d'ingérence extérieure dans les affaires locales. Par conséquent, il est hors de question de doter le Bureau du Haut-Représentant de quelque outil spécial que ce soit. L'effectif et le financement du Bureau doivent continuer d'être revus à la baisse.

La Russie entend continuer à promouvoir la mise en œuvre de l'Accordcadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, qui conserve son grand potentiel, et renforcer sa coopération bilatérale avec tous les peuples du pays. La Bosnie-Herzégovine a toutes les chances de devenir une zone d'interaction politique, économique et culturelle positive pour tout un éventail de parties prenantes.

Pour le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord de Dayton, nous prévoyons d'organiser une réunion selon la formule Arria, à laquelle les représentants légitimes des trois peuples constitutifs de la Bosnie-Herzégovine se verront donner la parole. Nous pensons que cette manifestation sera l'occasion pour nous de mieux comprendre la signification de l'accord de paix et combien il importe de l'appliquer dans le contexte actuel en Bosnie-Herzégovine et d'évaluer la pertinence politique et historique de Dayton à la fois pour la Bosnie-Herzégovine et pour la région des Balkans dans son ensemble.

Deuxième déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Franchement, je ne comprends pas bien quelle partie de ma déclaration a tant surpris mon collègue allemand. Notre position à propos du Bureau du Haut-Représentant n'a pas changé, et ce n'est pas la première fois que nous l'exprimons. Du reste, notre déclaration d'aujourd'hui était assez modérée par rapport à certaines de nos déclarations précédentes. Nous sommes convaincus que le Bureau n'a plus

d'utilité et ne contribue pas au développement du pays. Au contraire, il entrave ce développement à bien des égards. C'est pourquoi nous soulevons depuis longtemps la question de la nécessité d'aller progressivement vers sa fermeture. Je crois que le Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix abordera le sujet à sa réunion des 1^{er} et 2 décembre.

Sur la subjectivité et la partialité, je recommande à mon collègue allemand de ne pas se contenter d'écouter les déclarations du Haut-Représentant, mais de lire également le rapport établi pour la réunion d'information de ce jour (S/2020/1052, annexe). Il lui apparaîtra alors clairement ce qui nous a poussés à parler de parti pris dans le rapport du Haut-Représentant.

Je me félicite que mon collègue allemand ait souligné qu'il était inacceptable de glorifier des criminels de guerre. Je lui serais reconnaissant de faire preuve de cohérence et de condamner aussi tel ou tel de ses collègues de l'Union européenne et d'autres pays souhaitant rejoindre l'Union qui glorifient également de façon flagrante et éhontée des collaborateurs et des criminels de guerre. Pour une raison qui m'échappe, ni nos collègues de l'Union européenne ni mon collègue allemand en particulier ne semblent prêter attention à ce problème.

Troisième déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Haut-Représentant Inzko de ses observations. Je tiens à être clair sur un point : nos critiques du Bureau du Haut-Représentant ne visent pas personnellement le Haut-Représentant, mais le rôle que le Bureau joue selon nous en Bosnie-Herzégovine.

Personne ne nie le fait que le pays connaît des problèmes. Nous en avons parlé dans notre déclaration. La question est de savoir quelles sont les causes profondes de ces problèmes. Bien sûr, nous pouvons nous replonger dans l'histoire et nous rappeler comment tout cela a commencé, et fini. Bien sûr, Dayton a été une avancée historique qui a empêché le scénario du pire. Cependant, le moment est venu pour la Bosnie-Herzégovine de se relever d'elle-même et de progresser sur la voie du développement ; tous les prérequis pour cela étant réunis. Nous demandons seulement au Haut-Représentant de s'assurer que son rôle dans le processus ne crée pas de difficultés, n'avive pas les tensions et ne soulève pas de questions chez les représentants des entités qui sont les plus critiquées, à savoir les Serbes et les Croates.

Quant aux rapports, ils ne sont pas un problème en soi. Il y a eu des précédents où des entités qui ne sont pas des États constitutifs ont fait part de leur analyse au Conseil de sécurité. Il s'agit d'une pratique normale, en particulier du fait que la Republika Srpska est partie à l'Accord de Dayton et, en tant que telle, a le droit d'exprimer son point de vue sur l'évolution de la situation dans la Fédération. Ces évaluations devraient être dûment prises en compte.

Comme les membres du Conseil l'auront peut-être noté, ce n'est pas une coïncidence si nous avons proposé la tenue d'une réunion organisée selon la formule Arria à l'occasion de l'anniversaire de l'Accord de Dayton. Le Conseil de sécurité débat souvent de la Bosnie-Herzégovine, mais ces réunions sont la plupart du temps le lieu d'évaluations très générales de l'évolution effective de la situation dans le pays. Or les faits nouveaux sont nombreux et une bonne partie d'entre eux soulèvent des préoccupations dans les deux camps. Je pense qu'il serait juste de donner aux représentants des trois peuples constitutifs la possibilité de présenter leurs vues aux membres du Conseil. C'est pourquoi nous organiserons à cet effet une réunion tenue selon la formule Arria, dont nous annoncerons la date ultérieurement.

20-14976 **21/40**

Annexe X

Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Saint-Vincent-et-les Grenadines remercie M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, pour son exposé. Nous apprécions à sa juste valeur le travail que son bureau continue d'accomplir afin d'assurer pour le peuple de la Bosnie-Herzégovine le maintien d'un climat de sûreté et de sécurité.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de poser des problèmes pour l'économie de la Bosnie-Herzégovine et du reste du monde. Nous saluons les efforts déployés pour aider à contenir l'apparition de vastes flambées épidémiques, mais nous déplorons que les dirigeants politiques compétents n'aient pas été en mesure de mettre en place un mécanisme fonctionnel pour faire face à la crise sanitaire. À cet égard, nous invitons instamment tous les partis politiques à coopérer et à coordonner toutes les mesures nécessaires afin de préserver et de soutenir la santé publique en opposant une riposte efficace pour juguler la pandémie.

Saint-Vincent-et-les Grenadines exhorte tous les dirigeants en Bosnie-Herzégovine à défendre l'état de droit, notamment en luttant contre la corruption et la criminalité organisée. Nous soulignons en outre notre engagement à appuyer l'application de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, ainsi que les décisions pertinentes du Conseil de mise en œuvre de la paix.

Nous continuons d'encourager la collaboration entre les parties conformément au droit international et insistons sur la nécessité de l'action diplomatique et d'en finir avec les discours porteurs de division. À ce sujet, nous engageons vivement tous les acteurs politiques à s'abstenir de recourir aux insultes et stéréotypes à caractère ethnique, et nous appelons les dirigeants bosniens à promouvoir la réconciliation et l'entente mutuelle.

Nous accueillons avec satisfaction les accords signés entre les dirigeants du Parti de l'action démocratique, à majorité bosniaque, et de l'Union démocratique croate, à l'échelle de la Fédération, concernant la loi électorale. Nous exhortons toutes les parties à coopérer avec la Commission électorale centrale dans l'exercice de ses responsabilités juridiques et à mener les réformes requises pour garantir que tous les citoyens puissent exercer leurs droits politiques. Nous encourageons tout particulièrement une participation accrue des femmes dans la sphère politique.

Pour terminer, nous réaffirmons notre appui à la paix et à la stabilité générales dans la région et à la prorogation du mandat de la force de maintien de la paix dirigée par l'Union européenne, l'Opération Althea.

Annexe XI

Déclaration de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous tenons à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué le présent débat sur la situation en Bosnie-Herzégovine.

Nous tenons également à remercier le Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, de son exposé instructif et détaillé sur le dernier rapport en date (S/2020/1052, annexe) que son bureau a consacré à la situation politique, humanitaire et en matière de sécurité dans le pays.

L'Afrique du Sud se félicite des progrès relatifs à la tenue d'élections dans la ville de Mostar en décembre après un long hiatus. Dans ce contexte, il faut absolument que les autorités bosniennes nomment rapidement les juges à la Cour constitutionnelle et les membres d'autres entités nécessaires au bon fonctionnement de l'État et fassent aussi en sorte que l'accord entre l'Union démocratique croate et le Parti de l'action démocratique tienne.

Nous profitons de l'occasion pour souligner que les désaccords constants entre les partis politiques ont une incidence négative sur la réalisation des cinq objectifs et des deux conditions à remplir avant la fermeture du Bureau du Haut-Représentant qui ont été fixés par le Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix, ce qui est déconcertant.

En outre, les discours nationalistes provocateurs et clivants fragilisent la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'État. En conséquence, nous appelons toutes les parties à respecter l'état de droit et les instruments juridiques qui sous-tendent les structures politiques du pays, ainsi qu'à prendre sans délai des mesures propres à harmoniser les constitutions de certains cantons avec la Constitution nationale.

Nous appelons par ailleurs à un dialogue constructif entre les différents groupes et entités ethniques, de même qu'entre les diverses structures bosniennes et le Haut-Représentant. Pour l'Afrique du Sud, ce n'est que par l'entremise d'un dialogue politique inclusif et constructif que les questions en suspens peuvent être réglées et que la confiance peut être instaurée entre les camps.

De ce fait, l'Afrique du Sud encourage toutes les parties à s'engager de nouveau en faveur de la pleine mise en œuvre de leurs obligations découlant des accords de paix en vigueur et des résolutions du Conseil de sécurité. La volonté politique et l'appropriation nationale demeurent essentielles pour faire avancer le processus de paix, de stabilité et de réconciliation à long terme.

L'Afrique du Sud félicite le Haut-Représentant d'avoir fait preuve de retenue dans les cas où il aurait pu user de ses pouvoirs exécutifs. Nous considérons que sa conduite favorise l'appropriation locale des processus dans le droit fil du Conseil de mise en œuvre de la paix pour la Bosnie-Herzégovine et montre qu'il est bien conscient de la difficulté de la tâche.

De surcroît, nous saluons le Bureau du Haut-Représentant pour son appui au Superviseur du district de Brčko, où des avancées majeures sont enregistrées, notamment des projets d'infrastructure à grande échelle. Nous saisissons également cette occasion pour féliciter toutes les parties prenantes de leurs efforts pour permettre l'adoption de la Stratégie nationale révisée de poursuite des faits de crimes de guerre, qui constitue un pas important vers la réconciliation en Bosnie-Herzégovine. Cela témoigne de l'aspiration du peuple bosnien à vivre dans une paix et une stabilité durables.

20-14976 **23/40**

Pour terminer, je voudrais dire qu'il importe que le soutien apporté par la communauté internationale au peuple et au Gouvernement bosniens soit maintenu sur le long terme. C'est crucial pour faire avancer le pays vers la sécurité et la stabilité tant sur le plan interne que plus largement dans la région.

Annexe XII

Déclaration de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Tout d'abord, je tiens à remercier le Haut-Représentant, M. Valentin Inzko, de son exposé complet sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, et je me félicite de la participation des représentants de la Bosnie-Herzégovine, dela Croatie et de la Serbie, ainsi que de la Délégation de l'Union européenne.

Ma délégation accueille avec satisfaction l'accord politique, signé en juin, qui permettra que des élections locales se tiennent à Mostar en décembre prochain, pour la première fois depuis 2008. Nous saluons les efforts déployés par la communauté internationale pour faciliter cette réalisation historique.

Néanmoins, nous déplorons que la campagne politique se caractérise déjà par des discours négatifs et porteurs de division qui creusent les divergences existantes et font que la réconciliation en Bosnie-Herzégovine est de plus en plus difficile.

À l'approche du vingt-cinquième anniversaire de la signature de l'Accord de paix de Dayton, nous espérons sincèrement que les partis politiques qui font campagne pour les élections locales de 2020 profiteront de l'occasion pour mener une réflexion non pas sur la guerre passée, mais sur les 25 ans de paix qui ont suivi, et offriront des perspectives d'avenir à tous les citoyens de la Bosnie-Herzégovine.

Nous sommes d'avis que toutes les parties devraient se concentrer sur ce qui les relie, plutôt que sur les doutes et les soupçons qui les tiennent à distance et créent des tensions. Nous demeurons particulièrement préoccupés par les discours de haine, la glorification des criminels de guerre et le déni de génocide.

Nous engageons toutes les parties à faire preuve de la volonté nécessaire pour en finir avec les appels à la division qui exacerbent l'ethnonationalisme, menacent gravement tout le processus de consolidation de la paix et de la stabilité et sapent les améliorations et les progrès mêmes que les citoyens souhaitent voir.

Nous tenons à exprimer notre appui aux efforts déployés par le Bureau du Haut-Représentant conformément à l'Accord de paix de Dayton et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et nous invitons instamment toutes les parties à mener une action concertée afin de mettre en œuvre l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine.

S'agissant du programme « 5 plus 2 », nous encourageons toutes les parties à respecter leurs engagements en vue d'assurer la pleine autonomie de la Bosnie-Herzégovine.

Un quart de siècle après la signature de l'Accord de Dayton, nombre de questions restent non résolues. À cet égard, nous demandons à tous les dirigeants politiques de faire primer l'intérêt national de tous les citoyens de la Bosnie-Herzégovine et de poser les bases qui permettront à la jeune génération de bâtir un avenir meilleur fondé sur l'unité politique et culturelle.

Pour terminer, nous réaffirmons tout l'appui de la Tunisie aux initiatives tendant à stabiliser la Bosnie-Herzégovine, à réconcilier ses divers groupes ethniques et à favoriser une paix et une sécurité durables afin qu'elle puisse se concentrer sur les réformes, notamment le renforcement de la justice, de l'état de droit, des droits humains et de la démocratie, qui sont nécessaires pour édifier une nation prospère et offrir une vie meilleure à ses citoyens, qui méritent de voir leur pays aller dans la direction d'une paix réelle au lieu de simplement rester à la traîne dans un état de non-guerre.

25/40

Annexe XIII

Déclaration de M^{me} Sonia Farrey, Coordonnatrice politique à la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Haut-Représentant, assisté de son équipe, pour son dernier rapport détaillé (S/2020/1052, annexe), qui montre que la communauté internationale a encore un rôle à jouer afin de garantir un avenir sûr, pacifique et durable pour la Bosnie-Herzégovine. Le Bureau du Haut-Représentant a toujours une fonction importante pour galvaniser l'action des autorités locales dans le but de créer cet avenir. Il a l'appui sans réserve du Royaume-Uni, y compris pour user de ses pouvoirs exécutifs si la situation l'imposait.

Comme pratiquement tous les autres pays, la Bosnie-Herzégovine se heurte maintenant au défi consistant à faire face à la maladie à coronavirus (COVID-19). Cela demande que ses autorités mènent une action déterminée et se coordonnent à tous les niveaux tandis que le nombre de cas augmente. Malgré ces difficultés, nous sommes satisfaits que les préparatifs des élections locales de 2020 se poursuivent. À l'instar du Haut-Représentant Inzko, nous saluons le travail de la Commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine face aux nombreuses difficultés d'ordre politique, et nous soutenons ses efforts visant à réduire le risque de fraude électorale.

Le Royaume-Uni se félicite en particulier de l'accord conclu entre les dirigeants du Parti de l'action démocratique et de l'Union démocratique croate, qui permettra que des élections se tiennent à Mostar le 20 décembre, pour la première fois depuis 2008. Cette avancée marquante démontre l'importance de la coopération entre les partis et entre les communautés pour aider le pays à aller de l'avant. Nous espérons que tous les acteurs appuieront cette évolution importante et aideront les parties à Mostar à faire en sorte que les citoyens puissent exercer leurs droits démocratiques.

Je souhaite également féliciter le Bureau du Haut-Représentant pour son travail dans le district de Brčko. Son action forte et coordonnée avec la communauté internationale continue d'y promouvoir la bonne gouvernance, le développement des infrastructures et la croissance du secteur privé. Ce genre de collaboration peut constituer un modèle à suivre pour les réformes à engager ailleurs en Bosnie-Herzégovine.

Il est essentiel de veiller à ce que les citoyens soient en mesure d'exercer leurs droits démocratiques. Nous exhortons les autorités bosniennes à redoubler d'efforts pour faire appliquer les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme qui n'ont pas encore été suivies d'effet, tout particulièrement l'arrêt dans l'affaire Sejdić et Finci, et à garantir l'exercice des droits démocratiques fondamentaux des citoyens de la Bosnie-Herzégovine et leur participation, sur un pied d'égalité, à l'avenir de leur pays. Bien que nous attendions impatiemment le jour où leur présence ne sera plus nécessaire, les juges internationaux de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine n'en restent pas moins pour l'instant un garde-fou indispensable dans le système judiciaire de la Bosnie-Herzégovine.

Nous continuons à partager la frustration du Haut-Représentant quant à la menace persistante que représentent les discours nationalistes clivants, que l'on entend encore alors même qu'il convient de faire preuve de la plus grande solidarité face à la pandémie mondiale. Au vu de l'imminence des élections locales, nous invitons instamment ceux qui font ces déclarations incendiaires à garder plutôt à l'esprit avant tout les citoyens qu'ils ont été élus pour représenter. Il faut s'attaquer de front aux défis tels que la migration, les changements climatiques et la criminalité organisée.

L'année en cours marque le vingt-cinquième anniversaire de la signature de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, qui a mis fin au conflit dans le pays. Il importe que la Bosnie-Herzégovine et la communauté internationale trouvent des moyens de marquer collectivement cet anniversaire et se tournent vers l'avenir positif et prospère que la nation mérite.

Cet anniversaire intervient après la commémoration, plus tôt cette année, du vingt-cinquième anniversaire du génocide de Srebrenica. Je souhaite une fois encore me souvenir des milliers et des milliers de victimes et de la souffrance sans fin des familles, à qui leurs proches manquent toujours. Nous savons que tous les camps ont souffert lors des conflits dans les Balkans, et ce n'est que par une réconciliation véritable entre toutes les communautés que nous pourrons vraiment surmonter l'héritage douloureux du passé. Nous appelons une fois de plus à cesser de glorifier des criminels de guerre et de nier le génocide de Srebrenica. La définition de ce crime a été officiellement validée par deux tribunaux internationaux ainsi que par les organes judiciaires internes, et la négation ne sert qu'à renforcer les profondes divisions sociétales qui menacent de bloquer les progrès en Bosnie-Herzégovine.

Le Royaume-Uni continuer d'appuyer les efforts de réconciliation en Bosnie-Herzégovine et plus généralement dans les Balkans occidentaux, notamment par l'intermédiaire de ses différents projets et de son rôle dans le processus de Berlin et au sein du Conseil de mise en œuvre de la paix. Nous encourageons la Bosnie-Herzégovine à respecter pleinement l'état de droit, la démocratie, la liberté des médias et les droits de l'homme. Nous soutenons l'engagement continu du pays en faveur de l'intégration euro-atlantique et attendons avec intérêt la soumission du prochain programme de réformes en ce qui concerne l'OTAN.

20-14976 **27/40**

Annexe XIV

Déclaration de M. Rodney Hunter, Coordonnateur politique à la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Haut-Représentant Inzko de son dévouement qui ne se dément pas et de la manière dont il continue de représenter la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine.

Les États-Unis d'Amérique félicitent la Bosnie-Herzégovine d'avoir franchi une étape importante – 25 années de paix depuis la signature de l'Accord de paix de Dayton. Cet accord historique a permis de mettre fin aux ravages de la guerre, de telle sorte que les générations futures puissent vivre dans la paix et la sécurité. Cependant, nous le savons tous, il reste des problèmes à régler.

Afin de réaliser pleinement la promesse de Dayton, les dirigeants bosniens doivent renoncer aux politiques ethniques à somme nulle du passé. En améliorant la gouvernance, en combattant la corruption et en renforçant l'application du principe de responsabilité, les dirigeants d'aujourd'hui ont la possibilité de répondre aux attentes de leur peuple qui aspire à un avenir placé sous le signe de l'intégration dans les institutions euro-atlantiques.

Nous marquons aussi cette année un anniversaire tragique. Nous nous souvenons de ceux qui ont perdu la vie il y a 25 ans dans le génocide de Srebrenica. En juillet 1995, plus de 8 000 hommes et garçons ont été exécutés dans cette ville. Nous nous tenons aux côtés des proches et des amis qui continuent de réclamer justice et soutenons les efforts visant à honorer la dignité de toutes les victimes, y compris celles qui attendent toujours un endroit où reposer en paix. Cet épisode douloureux ne doit jamais être nié ni oublié, et il nous faut tous veiller à ce qu'une tragédie comme celle de Srebrenica ne se reproduise jamais.

Pour ce qui est de l'avenir, les élections locales prévues le 15 novembre et à Mostar le 20 décembre seront des occasions pour les dirigeants bosniens de démontrer leur attachement à des élections libres et régulières. Le scrutin de Mostar – une première dans cette ville depuis 2008 – donnera la possibilité à la population d'engager la responsabilité de ses dirigeants et d'exercer ses droits citoyens. Nous demandons instamment aux membres du Conseil de s'opposer à toute tentative de la part d'acteurs extérieurs de semer la discorde durant les élections locales, à la date anniversaire de Dayton et au-delà.

Nous encourageons également tous les niveaux de gouvernement en Bosnie-Herzégovine à mieux se coordonner pour répondre aux besoins des réfugiés et des migrants. Nous invitons vivement les autorités à prendre toutes les mesures appropriées afin de répondre à ces besoins, s'agissant en particulier de la fourniture d'un abri. C'est de plus en plus urgent, comme nous le savons tous, avec l'hiver qui approche.

En outre, les États-Unis appuient la mission militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, l'EUFOR Althea, qui est chargée de superviser la mise en œuvre du volet militaire de l'Accord de Dayton. Nous saluons l'action de l'EUFOR Althea et son rôle dans le maintien d'un climat de sûreté et de sécurité.

À cet égard, nous remercions aussi le Royaume-Uni pour sa contribution de longue durée à la sécurité dans les Balkans occidentaux, qui se traduit notamment par 16 années de présence sur le terrain dans le cadre de l'EUFOR Althea. Premier commandant de l'opération, en 2004, le général britannique David Leakey avait placé la barre haut en ce qui concerne le commandement de la force, et le niveau

d'excellence qu'il a fixé ne s'est jamais démenti jusqu'à aujourd'hui. Nous apprécions à sa juste valeur le rôle que le Royaume-Uni continue de jouer dans la région par l'intermédiaire de l'OTAN.

L'Administration Trump est déterminée à soutenir le peuple de la Bosnie-Herzégovine dans sa quête de paix et d'une société plus libre, plus juste et plus démocratique. Nous estimons également que la Bosnie-Herzégovine doit garder le cap sur l'intégration européenne et la coopération transatlantique. À cette fin, nous attendons avec intérêt que soient pleinement remplis les objectifs et les conditions précédemment convenus pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant. La réalisation de ces objectifs améliorera grandement la sécurité, la stabilité et la prospérité de la Bosnie-Herzégovine.

Alors que nous marquons le vingt-cinquième anniversaire de Dayton, nous appelons tous les amis de la Bosnie-Herzégovine à lui prêter leur concours au moment où elle tourne son regard vers les 25 prochaines années et au-delà. Les États-Unis imaginent une démocratie moderne, pluriethnique, stable et prospère dans une Bosnie-Herzégovine qui soit responsable de son propre destin. Pour que le pays réussisse, il faut que la prochaine génération soit en mesure d'obtenir les possibilités qu'elle espère dans une république diversifiée, unie et intégrée au cœur de l'Europe.

29/40

Annexe XV

Déclaration de M. Sven Alkalaj, Représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de novembre, et à vous souhaiter, ainsi qu'à votre délégation, tout le succès possible. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, dont nous avons pris note du rapport sur la situation en Bosnie-Herzégovine, pour la période allant du 16 avril au 15 octobre 2020 (S/2020/1052, annexe).

Nous nous félicitons que le Conseil de sécurité ait adopté à l'unanimité la résolution 2549 (2000) qui proroge le mandat de la mission militaire dirigée par l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, l'EUFOR Althea, présente sur le territoire depuis de nombreuses années. Il importe de souligner que la Bosnie-Herzégovine, pays hôte, entretient une coopération respectable et fructueuse avec l'EUFOR Althea, en particulier dans les domaines du renforcement des capacités et de l'entraînement de ses forces armées.

La situation en Bosnie-Herzégovine est pacifique et stable depuis un long moment, comme en témoignent les rapports de l'EUFOR Althea et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'EUFOR Althea a pour mandat d'appuyer la mise en œuvre des aspects militaires de l'Accord de paix de Dayton et de veiller au respect de ses annexes 1-À et 2. Ces dernières années, afin de s'adapter à la situation sur le terrain, l'opération a été reconfigurée et sa mission principale a changé, passant de la dissuasion et de la conduite d'activités visant à instauer un climat de sûreté et de sécurité à une action centrée sur le renforcement des capacités et la formation.

Qu'il me soit permis d'aborder les questions les plus urgentes en ce qui concerne la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les autorités bosniennes ont réagi très promptement à la flambée épidémique et diverses mesures urgentes et nécessaires ont été mises en place pour contenir la propagation du virus. Toutes les ressources dont nous disposons sont mobilisées. Nos hôpitaux, nos établissements médicaux et nos autres institutions compétentes font un énorme travail pour combattre un ennemi invisible. Durant l'épidémie de COVID-19, des services de santé sont fournis à toutes les personnes qui se trouvent en Bosnie-Herzégovine, y compris les migrants et les demandeurs d'asile, quelle que soit leur citoyenneté et indépendamment de leur situation au regard de l'assurance maladie. Médecins, infirmiers, premiers secours et beaucoup d'autres risquent leur vie pour lutter contre cette maladie féroce et hautement contagieuse. Nous profitons de cette occasion pour les remercier tous de leurs efforts indispensables et de leur dévouement. Nous tenons aussi à remercier nos partenaires internationaux pour l'assistance et l'appui précieux qu'ils apportent en ces temps difficiles pour l'humanité.

Outre son impact sur le système de santé, cette pandémie frappe très dur notre économie vulnérable. Selon une estimation du Fonds monétaire international, le produit intérieur brut de la Bosnie-Herzégovine va diminuer de 5% en 2020. Les pouvoirs publics ont pris certaines mesures indispensables pour atténuer ces effets néfastes. Plusieurs séries de mesures financières d'urgence ont été prises pour aider ceux qui souffrent le plus. Ces efforts demanderont du temps et des ressources importantes pour permettre que nous nous relevions de la situation imprévue causée par le virus, qui a déjà fait tellement de morts dans le monde.

Nous savons gré à l'Union européenne d'avoir offert un soutien immédiat à notre secteur de la santé dans la lutte contre le coronavirus, ainsi qu'une aide à la Bosnie-Herzégovine pour répondre aux besoins en matière de relèvement économique et social à long terme.

Par ailleurs, l'appui des institutions financières internationales serait le bienvenu, en particulier celui du Fonds monétaire international et de la Banque mondial, pour surmonter les conséquences socioéconomiques préjudiciables de la pandémie de COVID-19. À cet égard, le rôle de l'ONU sera indispensable, notamment par l'intermédiaire de l'équipe de pays des Nations Unies et, bien sûr, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'UNICEF et d'autres.

J'en viens maintenant à un certain nombre de points relatifs à d'autres aspects de la situation en Bosnie-Herzégovine.

Les élections locales en Bosnie-Herzégovine doivent avoir lieu le 15 novembre. Qui plus est, sortant ainsi d'une impasse de 12 ans, la Commission électorale centrale a adopté une décision en vertu de laquelle des élections locales se tiendront dans la ville de Mostar le 20 décembre. Les autorités bosniennes ont mis la dernière main à toutes les mesures requises pour que les élections puissent se dérouler sans heurt, de façon démocratique et crédible. Les citoyens de tout le pays pourront exercer leurs droits et voter pour élire les membres des conseils municipaux, ceux des assemblées des villes et les maires.

Le Conseil des ministres a poursuivi sa coopération avec les gouvernements des entités sur les questions relatives à l'intégration européenne et aux processus de réforme, avec comme ambition la stabilisation de l'économie, une efficacité accrue de l'administration publique et l'attractivité pour les investissements intérieurs et étrangers afin de permettre la création d'emplois.

Les autorités bosniennes sont déterminées à surmonter les difficultés qu'elles rencontrent et à procéder aux réformes requises pour l'intégration complète du pays dans l'Union européenne. À cet égard, nous sommes reconnaissants à l'Union de soutenir activement les visées européennes de notre pays et lui demandons instamment, ainsi qu'à ses États membres, de continuer d'intensifier cet appui. Pour notre part, nous déployons des efforts accrus dans un certain nombre de domaines pertinents afin d'atteindre cet objectif, y compris la mise en œuvre du programme de réforme et des réformes économiques, à titre de priorité, ainsi que notre attachement constant à renforcer l'état de droit et la bonne gouvernance dans le but de satisfaire aux critères de l'Union européenne pour que le pays obtienne le statut de candidat en 2021.

Surtout, les autorités bosniennes ont pris des mesures résolues en vue de progresser vers la candidature officielle et d'entamer des négociations prospectives avec l'Union européenne en ce qui concerne le plan de mise en œuvre des recommandations contenues dans l'avis de la Commission européenne. L'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine a adopté le règlement intérieur de la Commission parlementaire de stabilisation et d'association entre la Bosnie-Herzégovine et l'Union européenne, ce qui constitue un grand pas en avant sur la voie de l'intégration européenne.

La Bosnie-Herzégovine maintient sa participation active à la coopération régionale et continue d'entretenir des relations de bon voisinage. Sa politique étrangère a notamment pour grande priorité de favoriser une coopération amicale et constructive avec les pays de la région sur les questions d'intérêt mutuel. La coopération des États des Balkans occidentaux dans le cadre du processus de Berlin demeure un facteur essentiel de leur intégration à l'Union européenne et de la stabilité dans la région.

La Bosnie-Herzégovine joue un rôle actif dans les initiatives régionales par l'intermédiaire du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, du Fonds pour les Balkans occidentaux et de l'Initiative de l'Europe centrale, entre autres. À ce titre, le projet de construction d'une autoroute entre Sarajevo et Belgrade, dans le cadre d'une coopération entre trois pays partenaires, à savoir la Serbie, la Turquie et la Bosnie-Herzégovine, est un bon exemple de coopération régionale.

20-14976 **31/40**

Durant la période à l'examen, la Bosnie-Herzégovine a continué de remplir ses obligations internationales en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Avec un appui marqué de l'Union européenne, elle apris des mesures importantes pour renforcer le droit international et combattre vigoureusement la criminalité organisée. Les experts de l'Union européenne travaillent de concert avec les autorités bosniennes sur la mise en œuvre du plan d'action 2018-2022 pour la prévention du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes en Bosnie-Herzégovine.

Les institutions judiciaires de la Bosnie-Herzégovine continuent de poursuivre les personnes impliquées dans des combats au nom d'organisations terroristes, ainsi que celles qui facilitent le recrutement de combattants terroristes. Pour ce qui a trait au jugement des crimes de guerre par les juridictions nationales, nous tenons à réaffirmer que la lutte contre l'impunité est cruciale pour la Bosnie-Herzégovine, notamment dans la mesure où elle est un État complexe et multinational.

La Bosnie-Herzégovine poursuit son processus très important de planification, de suivi et d'évaluation dans le domaine du développement socioéconomique, qui s'inscrit dans le droit fil du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Sur ce point, je veux exprimer notre gratitude à l'équipe de pays des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine pour la contribution remarquable qu'elle apporte et les efforts inlassables qu'elle déploie en vue d'aider nos institutions à mettre en œuvre le programme de développement.

Je voudrais attirer l'attention des membres sur une des grandes préoccupations des autorités bosniennes, à savoir la question des migrants clandestins. La crise internationale des migrants continue de poser un problème de taille aux États de la région et à leurs économies. Au cours de la période considérée, la Bosnie-Herzégovine a connu une hausse notable du nombre de réfugiés et de migrants sur son territoire, dont la plupart ont franchi la frontière illégalement.

Il importe de souligner que les institutions bosniennes n'ont pas assez de moyens pour prendre et appliquer toutes les mesures requises afin de remédier à la crise des migrants. Vu ce manque de moyens et sachant que le pays n'est pas une destination finale pour les migrants, notre gouvernement a besoin d'un soutien international plus robuste.

Nous sommes reconnaissants à la Commission européenne pour l'appui financier qu'elle fournit à la Bosnie-Herzégovine afin de l'aider à gérer les migrations et à renforcer ses capacités en matière de gestion des frontières. Toutefois, il faudrait aux institutions du pays, pour qu'elles soient en mesure d'apporter une réponse complète au problème, un soutien nettement accru de la part de l'Union européenne et des organismes des Nations Unies.

En ces temps difficiles, la Bosnie-Herzégovine maintient sa contribution active à la paix et à la sécurité internationales en déployant des contingents et du personnel de police dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies. Actuellement, environ 45 de nos concitoyens servent dans de telles missions dans le monde entier.

Je tiens à dire une nouvelle fois que la Bosnie-Herzégovine souscrit sans réserve à l'appel du Secrétaire général, António Guterres, en faveur d'un cessez-le-feu mondial pour tous les conflits afin de faire taire les armes, d'arrêter la violence et de donner à entendre la voix de celles et ceux qui militent pour la paix. Rien n'est plus important qu'un cessez-le-feu immédiat aux quatre coins de la planète pour accentuer l'action diplomatique, aider à créer les conditions requises pour l'acheminement d'une assistance vitale et apporter de l'espoir dans des endroits qui sont parmi les plus vulnérables à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La Bosnie-Herzégovine est disposée à coopérer avec les États Membres et plus largement le système des Nations Unies sur cette question critique et pressante à laquelle le monde se heurte aujourd'hui.

Enfin, nous tenons à dire que les autorités de la Bosnie-Herzégovine sont prêtes à continuer d'œuvrer pour assurer un avenir meilleur et prospère à ses citoyens, ainsi qu'à remercier nos partenaires internationaux de leur soutien sur cette voie que nous avons prise.

20-14976 33/40

Annexe XVI

Déclaration de la Mission permanente de la Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La République de Croatie s'associe sans réserve à la déclaration du représentant de l'Union européenne (annexe XVIII). Je voudrais profiter de cette occasion pour aborder plusieurs points en ma qualité nationale.

Il me plaît de souhaiter la bienvenue au Haut-Représentant Valentin Inzko et de le remercier de son rapport détaillé (S/2020/1052, annexe) et de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui.

Une Bosnie-Herzégovine stable, fonctionnelle, prospère et sûre a un rôle essentiel à jouer dans la stabilité non seulement de l'Europe du Sud-Est mais aussi de l'Europe dans un sens large. La Croatie est et demeurera une fervente partisane des efforts déployés par la Bosnie-Herzégovine pour avancer résolument vers son intégration européenne. L'intégration à l'Union européenne offre à la fois le meilleur cadre de réforme pour le pays et la possibilité d'une transformation en profondeur de toute sa société. Nous n'épargnerons aucun effort pour aider la Bosnie-Herzégovine à continuer de s'ancrer dans les valeurs et normes européennes, avec la garantie de l'égalité constitutionnelle entre ses trois peuples constitutifs et des droits de tous ses citoyens.

La Bosnie-Herzégovine a besoin de consentir des efforts importants et d'entreprendre des réformes politiques, institutionnelles et économiques afin de progresser sur la voie souhaitée. Au cours de l'année écoulée et, surtout, dans le module d'élargissement de cette année, la Commission européenne a exprimé ses vues au sujet de ces réformes.

Nous sommes convaincus que les processus de réforme doivent venir de l'intérieur et n'être accomplis que dans le cadre d'une démarche inclusive, interne et basée sur un consensus, menée dans un climat de dialogue et de compromis. La Bosnie-Herzégovine d'aujourd'hui est fondée sur l'Accord de paix de Dayton, ainsi que sur la Constitution du pays, qui fait partie intégrante de l'Accord, lequel a 25 ans cette année.

Tout au long de son histoire et dans son cadre constitutionnel actuel, la Bosnie-Herzégovine a eu et a toujours pour trait fondamental sa composition multinationale en tant qu'État comprenant trois peuples constitutifs égaux en droits. À ce sujet, il importe de souligner qu'en Bosnie-Herzégovine, si les Serbes peuvent compter sur leur propre entité et les Bosniaques sur le fait qu'ils sont les plus nombreux, les Croates ne peuvent pour leur part compter que sur les garanties constitutionnelles et le système juridique et institutionnel pour l'assurance de leur égalité.

Le système électoral en vigueur en Bosnie-Herzégovine, où un peuple constitutif moins nombreux – les Croates – se voit accorder plus de poids qu'un peuple constitutif plus nombreux – les Bosniaques – , n'est pas conforme à la Constitution. Cela contribue à des tensions politiques et au ralentissement des réformes. Il est donc urgent et capital d'engager une réforme de la loi électorale. La question se fait d'autant plus pressante à l'approche des élections générales de 2022.

À cet égard, il nous semble nécessaire de souligner l'importance de l'accord politique sur les modifications de la loi électorale qui a été signé par les deux dirigeants politiques, M. Izetbegović et M. Čović, en juin de cette année. Il convient de noter que, dans l'accord en question, les dirigeants politiques ont exprimé leur attachement sans réserve aux principes et aux valeurs de l'Union européenne et à l'application de tous les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, de

toutes les décisions de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine et de toutes les recommandations pertinentes de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de son bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, ainsi que de la Commission de Venise. L'accord signale clairement une volonté politique de parvenir à un compromis. Il permet également à la Bosnie-Herzégovine de s'approprier ce processus crucial et de montrer qu'elle est capable de façonner son propre destin.

Cette appropriation a été demandée à de nombreuses reprises par la communauté internationale et, maintenant qu'elle se produit, elle doit être saluée et accueillie avec satisfaction. Il faudrait que nous y donnions tous suite et que nous encouragions les efforts supplémentaires visant à obtenir un consensus sur cette question importante et appelions à un processus de réforme inclusif et à sa mise en œuvre, qui éliminerait toutes les formes d'inégalité et de discrimination dans le processus électoral, bien avant les élections générales de 2022.

Nous jugeons également nécessaire d'attirer l'attention sur le problème des migrations, et pas seulement la question brûlante des migrations clandestines, en particulier dans le canton d'Una-Sana, dont la gravité est également soulignée dans le rapport du Haut-Représentant, et qui a été un fardeau pour le pays tout au long des deux années écoulées et appelle de notre part un examen urgent. Il est capital, non seulement du point de vue de la sécurité, mais aussi dans une perspective humanitaire, de combattre les réseaux de passeurs, d'améliorer les procédures de retour et de réadmission, et de renforcer le système de contrôle aux frontières et de gestion des flux migratoires. Nous devons donc axer notre action sur le développement des capacités de protection des frontières des institutions bosniennes, par des initiatives d'éducation et une assistance technique directe ainsi que la participation d'experts sur le terrain, afin de renforcer la sécurité et la stabilité du pays et de toute la région. C'est particulièrement important dans le contexte actuel, en raison de l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les groupes vulnérables, les réfugiés et les migrants.

Le plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux, récemment adopté, démontre une fois encore l'attachement fort de l'Union européenne à la Bosnie-Herzégovine et à tous ses partenaires des Balkans occidentaux. Il s'agit de l'exemple le plus concret de la manière dont l'Union européenne soutient la région.

En vue d'appuyer le cheminement de la Bosnie-Herzégovine vers l'Europe, la Croatie met en œuvre des projets d'assistance technique qui transfèrent l'expérience que nous avons acquise au cours de notre processus de préadhésion à l'Union européenne dans le cadre de l'Accord de partenariat européen. La Croatie est aussi un partenaire commercial de premier plan pour le pays. Nous sommes profondément impliqués dans l'échange de marchandises et la fourniture de capitaux d'investissement. De nombreuses régions de la Bosnie-Herzégovine sont incluses dans les plans et les stratégies qui sous-tendent nos programmes et instruments de coopération interrégionale et transfrontières.

Pour terminer, j'insiste une fois encore sur le fait que la Bosnie-Herzégovine est une amie et une voisine importante de la Croatie. Nous continuerons de travailler avec diligence pour développer plus avant des relations étroites de partenariat et de coopération, dans l'intérêt de nos peuples et de toute la région.

20-14976 **35/40**

Annexe XVII

Déclaration de M^{me} Marina Ivanovic, Chargée d'affaires de la Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Malheureusement, la présente réunion du Conseil de sécurité sur la Bosnie-Herzégovine a lieu alors que le monde reste en proie à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Celle-ci amplifie les nombreux problèmes graves qui doivent être traités, ce qui demande un effort de coopération de la part des pays de toutes les régions du monde. Cette période âpre nous rappelle que c'est uniquement par la solidarité et le soutien mutuel que nous pouvons surmonter les difficultés qui se posent à nous ; en l'occurrence, nous estimons que la coopération dans un esprit de bon voisinage n'est que le premier pas dans la bonne direction.

Je tiens à souligner que la crise a mis au premier plan un haut degré de solidarité et de soutien entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine et leurs citoyens, comme en témoigne, entre autres, l'ouverture du « couloir vert » au point de passage de Sremska Raca, conformément à la décision de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale tendant à établir un système destiné à faciliter le commerce de marchandises entre les pays de la région, en particulier les produits revêtant de l'importance sur le plan humanitaire.

La Serbie a pris toutes les mesures possibles pour fournir l'assistance nécessaire à la Bosnie-Herzégovine, notamment sous forme de matériel médical et d'équipement de protection personnelle. La Bosnie-Herzégovine a rendu la pareille en offrant aide et assistance à mon pays, ce pour quoi nous lui sommes très reconnaissants.

La Serbie demeure fermement attachée à promouvoir des relations de bon voisinage avec la Bosnie-Herzégovine, en vue de dépasser l'héritage négatif du passé et de forger un avenir commun fondé sur le principe du respect mutuel. Nous sommes convaincus que les deux pays devraient continuer de renforcer leur coopération dans les domaines prioritaires, tant dans les cadres bilatéraux et multilatéraux qu'au moyen d'initiatives et de mécanismes régionaux. Le fait de mettre en avant nos valeurs communes peut nous aider à atteindre les mêmes objectifs qui nous rapprocheront de l'adhésion à l'Union européenne, qui est une grande priorité pour nos deux pays. La Serbie appuie totalement l'intégration de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne et se félicite des progrès accomplis par ce pays à cet égard.

La Serbie est durablement attachée au renforcement de la coopération régionale par l'intermédiaire de nombreuses activités et dans le strict respect de ses engagements. La Bosnie-Herzégovine est un partenaire régional essentiel de la Serbie, et le progrès économique et général de la région est fondamental pour sa prospérité globale. À cette fin, les avancées actuellement enregistrées sur le plan bilatéral entre les deux pays dans le domaine des projets d'infrastructure sont particulièrement importantes. Tout aussi importante dans ce contexte, il faut noter la signature, au cours de la période considérée, de l'accord sur la reconstruction et l'entretien de ponts routiers entre les États et de l'accord sur la construction et la maintenance d'un nouveau point de passage commun au niveau de Bratunac/Ljubovija, ainsi que l'intérêt manifesté de notre côté pour le financement de la construction d'un nouvel aéroport à Trebinje.

La Serbie a pris note de l'appel en faveur d'élections locales régulières en Bosnie-Herzégovine le 15 novembre et soutient sans réserve leur tenue conformément aux plus hautes normes démocratiques. Nous nous félicitons en particulier qu'un accord ait été trouvé entre les principaux acteurs pour que des élections locales se tiennent aussi le 20 décembre à Mostar, où il n'y en a pas eu depuis 12 ans, faute d'accord entre les représentants bosniaque et croate. Nous nous réjouissons également à l'idée que les représentants de la communauté serbe dans cette ville puissent remporter des sièges à l'assemblée municipale.

La Serbie déploie des efforts notables pour stabiliser la situation dans la région. Dans ce contexte, le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté a une importance capitale. La position de mon pays sur la souveraineté et l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine et l'Accord de Dayton, dont la Serbie est un des garants, est limpide : nous souscrivons au principe de la Bosnie-Herzégovine comme un seul État constitué de deux entités, la Republika Srpska et la Fédération de Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'aux décisions prises par le pays conformément aux compétences définies et aux accords conclus entre ses trois peuples constitutifs : serbe, croate et bosniaque. Nous continuerons de coopérer activement et de manière constructive avec les autorités centrales et celles des entités. Nous respectons pleinement le droit de tout pays à mener des politiques étrangères indépendantes, y compris la possibilité de rejoindre des alliances politico-militaires, non sans prêter attention, toutefois, aux activités individuelles spécifiques qui peuvent être propices ou non à l'adhésion à ces alliances. La Serbie respectera les accords et arrangements trouvés par les deux entités, c'est-à-dire les trois peuples constitutifs de la Bosnie-Herzégovine, de façon légale et légitime.

Vingt-cinq ans se seront bientôt écoulés depuis la signature de l'Accord de Dayton. Mon pays tient à insister sur la nécessité de réaffirmer l'importance de cet instrument, non seulement pour le rôle qu'il a joué dans la fin de la guerre civile en Bosnie-Herzégovine, mais également dans le contexte de la stabilisation de ce pays et de la région dans son ensemble. Je rappelle que le mécanisme prévu dans l'Accord pour un changement éventuel est connu et qu'il implique la conclusion d'un accord entre les deux entités et les trois peuples constitutifs ; il est donc inacceptable que quiconque, en Bosnie-Herzégovine ou en dehors, insiste sur une solution donnée ou cherche à l'imposer. Nous sommes convaincus que le pays peut fonctionner même sans modifier ses principes constitutifs fondamentaux, en se concentrant sur le train de réformes nécessaire pour l'intégration européenne, sur quoi il existe effectivement un consensus.

La Serbie partage la préoccupation du Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine au sujet du discours déstabilisateur que l'on retrouve systématiquement dans les déclarations de nombreux responsables politiques dans ce pays. Nous réaffirmons notre position de principe contre le recours ou la menace de recourir à des actes unilatéraux contraires à la lettre et à l'esprit de l'Accord de Dayton. Après tout, l'Accord est le résultat d'un compromis et reflète un équilibre délicat, obtenu au prix d'un dur travail et d'un dévouement infatigable, entre les visions antagonistes de la Constitution de Bosnie-Herzégovine ; des tentatives ultérieures de favoriser l'un quelconque des modèles qui existent depuis 25 ans ne contribueraient pas le moins du monde à stabiliser la situation en Bosnie-Herzégovine.

Nous savons bien, malheureusement, que nous ne pouvons pas ramener les victimes à la vie ou revenir sur les destructions causées par 25 années de guerre. Ce que nous pouvons faire, en revanche, et ce qui importe pour l'avenir, c'est condamner tous les crimes et faire comparaître leurs auteurs en justice ; avoir de l'empathie pour toutes les victimes, quelle que soit leur appartenance ethnique ou religieuse ; nous engager sur la voie de la stabilité économique et politique, de la paix durable et de la prospérité commune. La Serbie soutient les efforts visant à faire toute la lumière sur les conflits en ex-Yougoslavie et à poursuivre les auteurs de crimes, quelle que soit leur origine ethnique. Dans ce contexte, mon pays appuie la coopération régionale en matière de jugement des crimes de guerre. Il a conclu des accords bilatéraux avec la Bosnie-Herzégovine et la Croatie pour réglementer divers aspects de la question de l'entraide judiciaire et de la procédure concernant les commissions rogatoires. La coopération avec la Bosnie-Herzégovine en vertu de ces accords est très efficace.

20-14976 **37/40**

La Serbie appelle tous les acteurs concernés par les processus politiques en Bosnie-Herzégovine, de même que ceux qui n'y participent pas, à se montrer plus responsables, et attend des fonctionnaires internationaux qu'ils gardent à l'esprit, quand ils évaluent les acteurs politiques de la Bosnie-Herzégovine dans leurs rapports, que ceux-ci sont des représentants légitimement élus des citoyens de ce pays. Mon pays considère que le dialogue au sein des institutions bosniennes constitue la seule façon de renforcer la confiance et de trouver des solutions de compromis aux problèmes touchant le développement futur de ce pays et, par extension, la stabilité de toute la région. Comme par le passé, la Serbie continuera d'apporter une contribution constructive maximale à cet égard.

Pour terminer, je tiens à souligner que mon pays ne déviera pas de la voie qui doit mener à la paix, à la stabilité et à la réconciliation. La solidarité dont nous avons fait preuve durant la présente crise devrait servir de modèle pour nos activités futures, étant donné que rien ne peut se substituer à la politique du dialogue et de la coopération.

Annexe XVIII

Déclaration de M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres. La Turquie, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie, pays candidats, se rallient à la présente déclaration.

Je souhaite tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour remercier le Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, et réaffirmer l'appui continu de l'Union européenne à la mission qu'il mène, et je tiens à dire mes félicitations et ma reconnaissance à Valentin pour son dévouement, son énergie, son indépendance et son intégrité, qui se maintiennent à un niveau constant au fil des années.

En décembre 2019, le Conseil de l'Union européenne a exprimé une nouvelle fois son engagement en faveur de la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'État unique, uni et souverain. Nous exhortons les organes exécutifs et législatifs à tous les nouveaux de gouvernement à s'attaquer aux 14 grandes priorités énumérées dans l'avis de la Commission européenne sur la demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne, conformément aux intérêts de tous les citoyens, pour avancer sur la voie de l'intégration.

Ces derniers mois, les autorités bosniennes ont pris certaines mesures afin de mettre ces priorités en œuvre. Nous nous réjouissons à l'idée que, pour la première fois depuis 2008, des élections locales auront lieu dans la ville de Mostar, le 20 décembre. Les dirigeants politiques ont également conclu, le 17 juin, un accord sur une réforme électorale plus approfondie. Nous lançons un appel en faveur d'un processus inclusif de réforme électorale, qui passe par un dialogue authentique et soit conforme aux normes européennes, et qui élimine toutes les formes d'inégalité et de discrimination dans la procédure électorale. À cet égard, nous soulignons qu'aucune mesure législative ou politique ne devrait être prise qui rendrait plus difficile l'application de l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Sejdić et Finci c. Bosnie-Herzégovine et des arrêts connexes de la Cour.

Nous nous félicitons de l'adoption récente de la Stratégie nationale révisée de poursuite des faits de crimes de guerre et nous encourageons sa mise en œuvre rapide, qui servira l'objectif plus large de la promotion d'un climat propice à la réconciliation. Nous demandons aux autorités du pays de tirer parti de cette dynamique pour continuer de mener des réformes, prouvant ainsi de manière tangible que la Bosnie-Herzégovine est prête à faire ce qu'il faut pour devenir membre de l'Union européenne.

Ce n'est qu'en se réformant que la Bosnie-Herzégovine avancera sur la voie de l'Union européenne. L'Union européenne insiste fortement sur la nécessité pour les autorités de s'attacher à renforcer l'état de droit, en particulier l'indépendance et l'intégrité de la justice, à lutter contre la corruption et la criminalité organisée, à contrer la radicalisation et garantir l'indépendance des médias et la sécurité des journalistes, à promouvoir l'emploi et l'éducation des jeunes et l'égalité entre les sexes, et à redoubler d'efforts dans le domaine des réformes socioéconomiques.

Cette année marque à la fois la vingt-cinquième commémoration du génocide de Srebrenica et les 25 ans des Accords de Paix de Dayton; nous attendons des élites politiques des actes politiques forts et concrets démontrant de leur engagement profond pour promouvoir la réconciliation dans le pays. Le révisionnisme, notamment

39/40

la minimisation ou le négationnisme du génocide de Srebrenica, et la glorification des criminels de guerre contredisent les valeurs de l'Union européenne et sont incompatible avec la perspective d'intégration dans l'Union européenne.

Avec les élections locales qui doivent se tenir le 15 novembre dans l'ensemble du pays et le 20 décembre à Mostar, nous souhaitons rappeler à tous les acteurs politiques de l'importance de s'abstenir de toute déclaration provocatrice et visant à créer un climat de division. Nous attendons également des autorités qu'elles assument pleinement les responsabilités qui leur incombent pour ce qui est de la situation migratoire, et notamment, avec notre soutien, qu'elles réunissent d'urgence les conditions permettant de faire face aux besoins humanitaires, y compris l'hébergement des réfugiés et migrants, tout en travaillant au renforcement de ses capacités de gestion de frontières.

Comme le reste de l'Europe, la Bosnie-Herzégovine reste touchée par la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19) – un fait que beaucoup ont relevé aujourd'hui. En ces temps difficiles, l'Union européenne demeure fermement engagée à aider le pays à répondre aux besoins de santé immédiats ainsi qu'aux effets socioéconomiques à long terme de la pandémie. Le récent plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux de la Commission européenne démontre une fois de plus le fort attachement de l'Union européenne à la Bosnie-Herzégovine et à tous ses partenaires des Balkans occidentaux.

Enfin, s'agissant de la situation politique et de sécurité sur le terrain, et de l'importance de maintenir un environnement sûr, l'Union européenne réaffirme son appui robuste à l'Opération Althea dirigée par l'Union européenne et au mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité.